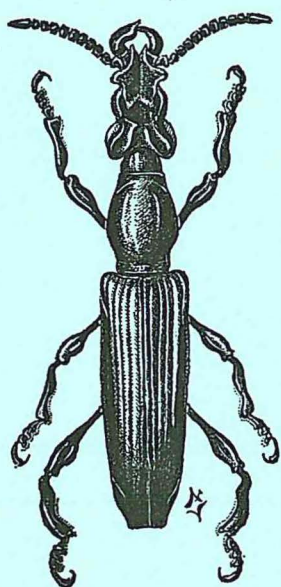


ISSN 0013-8886

Tome 37

N° 2

L'Entomologiste



Revue d'amateurs

45 bis, rue de Buffon
PARIS

Bimestriel

Avril 1981

L'ENTOMOLOGISTE

Revue d'Amateurs, paraissant tous les deux mois

Fondée par G. COLAS, R. PAULIAN et A. VILLIERS

Abonnements : France, D.O.M., T.O.M., Pays du Marché Commun : 75 F par an ;

Autres pays : 25 dollars U.S.A. par an;

à adresser à l'ordre de L'ENTOMOLOGISTE,

45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris — C.C.P. 4047-84 N, PARIS.

Adresser la correspondance :

A — *Manuscrits, impression, analyses d'ouvrages*, au Rédacteur en chef, A. VILLIERS, 45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris.

B — *Renseignements, changements d'adresse, expéditions, etc.*, au Secrétariat, Mr R. M. QUENTIN, 45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris.

C — *Abonnements, trésorerie*, à Mr J. NÈGRE, 45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris.

* * *

Tirages à part sans réimpression ni couverture : 25 exemplaires gratuits par article. Au-delà, un tirage spécial (par tranches de 50 exemplaires) sera facturé.

* * *

Publicité.

Les pages publicitaires de la fin des fascicules ne sont pas payantes. Elles sont réservées aux entreprises dont la production présente un intérêt pour nos lecteurs et qui apportent leur soutien à notre journal en souscrivant un certain nombre d'abonnements.

VIGNETTE DE COUVERTURE

Amorphocephala coronata GERMAR, mâle (Coléoptère *Brentidae*). Longueur : 13-16 mm.

Ce curieux Coléoptère myrmécophile brun doit son nom aux replis d'aspect étrange qui couronnent sa tête. Le rostre des femelles est étroit et terminé par de petites mandibules tandis que celui des mâles est large et porte des mandibules puissantes et dissymétriques.

Il est répandu sur le pourtour du bassin méditerranéen.

Voir *L'Entomologiste*, 37 (1), 1981, p. 24.

(A. VILLIERS del.)

L'ENTOMOLOGISTE

Directeur : Renaud PAULIAN

Rédacteur en Chef honoraire : Pierre BOURGIN

Rédacteur en Chef : André VILLIERS

TOME 37

N° 2

1981

Révision des espèces françaises du genre *Coptocephala* [Col. Chrysomelidae]

par Michel RAPILLY

Bien que le genre *Coptocephala* CHEVROLAT soit pauvrement représenté au sein de la faune de France, puisque nous n'y avons reconnu que 4 espèces, son étude par les différents auteurs qui ont publié à son sujet depuis KRAATZ, n'a jamais permis de lever la confusion qui y règne. On peut y trouver plusieurs causes : la rareté des caractères externes spécifiques, la convergence et la variabilité des dessins élytraux, la disparition de la plupart des types qu'il aurait été nécessaire d'examiner.

L'introduction de LACORDAIRE à l'étude du genre *Coptocephala*, dans sa « Monographie des Coléoptères phytophages » (1848), est demeurée toujours actuelle : « ...en un mot je regarde comme inextricables la plupart des six espèces dont je parle et je doute que jamais on parvienne à les débrouiller ».

Les difficultés exposées plus haut ont engendré un grand nombre de descriptions et nous avons pensé qu'il était nécessaire, pour apporter un peu de clarté dans cette systématique confuse, de prendre en considération la totalité des descriptions des espèces ou variétés qui ont été rapportées à notre faune ou qui étaient susceptibles de l'être. A chaque fois que cela était possible, nous avons demandé les types en communication. Cette méthode de

travail explique que figurent, dans notre révision, des espèces étrangères à la faune de France. C'est ainsi que nous avons eu à étudier la série typique de *Coptocephala küsteri* KRAATZ, propre à la Sicile, pour la raison que l'espèce peuplant la Corse était parfois indiquée sous le nom de *küsteri*. De même pour le type de *C. plagiocephala* (FABRICIUS), décrit de « Gaule méridionale », alors qu'il s'agit d'une espèce siculo-nord africaine.

En fait, une fois levés les obstacles de la nomenclature, la détermination des espèces françaises ne présente pas de difficultés particulières si l'on a recours à l'examen des genitalia, bien caractéristiques pour chacune d'entre elles.

Pour l'aide qu'ils nous ont apportée soit par la recherche ou la communication de types, soit par la mise à notre disposition de matériaux, nous tenons à remercier Mlle N. BERTI et Mme S. L. SHUTE, ainsi que MM. J.-C. BOURDONNÉ, M. DACCORDI, R. DAMOISEAU, R. GAEDIKE, F. HIEKE, H. KIPPENBERG, O. MARTIN, G. SCHERER, G. TARMANN, G. TEMPÈRE, J. THÉRON, R.-T. THOMPSON.

NOTA : 1. les échelles des figures sont en millimètres,

2. les données statistiques figurant dans le texte ont été établies à partir des 1 800 spécimens de *Coptocephala* examinés.

I. — COPTOCEPHALA QUINQUENOTATA LEFÈVRE

Coptocephala quinquenotata LEFÈVRE, 1872, *Annls Soc. ent. Fr.*, (5), 2, p. 364.

De la Corse ont été décrits plusieurs taxa ou formes infra-subspécifiques, dont certains furent à l'origine de controverses peu probantes et d'hypothèses démenties. Quant aux citations d'espèces puisées dans les publications ou les ouvrages faunistiques, elles soulignent la perplexité des auteurs, ainsi J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, pour qui le genre concerné est représenté dans l'île par l'espèce *scopolina* (1910), devenue par la suite *küsteri*, avec un doute (1937).

Nous avons donc été amené à rechercher, dans la mesure du possible, les types des espèces ou variétés signalées de Corse par les auteurs crédibles et à en fixer le statut.

1. — *Coptocephala küsteri* KRAATZ, 1872, *Berl. ent. Z.*, p. 230.

Nous avons pu obtenir communication de la série typique de l'espèce, préservée à l'Institut f. Pflanzenschutzforschung (R.D.A.) et formée de 5 spécimens.

La description de cette espèce par G. KRAATZ fut la conséquence de l'attribution par A. G. OLIVIER, puis H. C. KÜSTER, du même nom *melanocephala* à deux taxa distincts. En effet, dans son « Entomologie ou Histoire Naturelle des Insectes », OLIVIER décrit un *Clytra melanocephala* (1808, T. VI, p. 854, Pl. I, fig. 15)

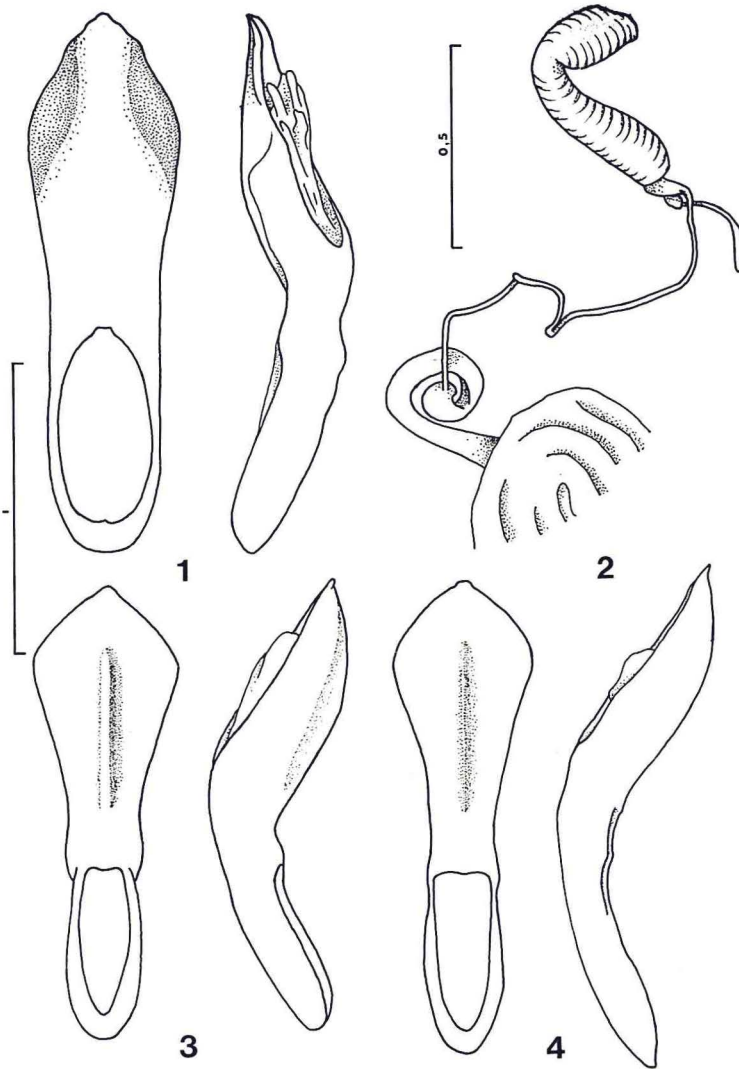


FIG. 1 et 2, *Coptocephala küsteri* KRAATZ; 1, édéage, face ventrale et vue latérale; 2, spermathèque. — FIG. 3, *C. cyanocephala* CHEVROLAT, édéage, face ventrale et vue latérale. — FIG. 4, *C. quinquenotata* LEFÈVRE, édéage, face ventrale et vue latérale.

de la côte de Barbarie (Algérie ou Tunisie), qu'il compare au *Coptocephala sexnotata* de FABRICIUS, caractérisé notamment par sa taille plus grande. La mention de la contrée d'origine, l'indication d'un élément de comparaison et la figure précise donnée par l'auteur, permettent, en l'absence du type disparu, d'écarter une éventuelle synonymie entre les espèces d'OLIVIER et de KRAATZ. Par la suite, KÜSTER décrit une espèce qu'il nomme *melanocephala* (1847, *Die Käfer Europa's*, IX, p. 100), sur des spécimens de Dalmatie (Yougoslavie). Le nom étant préoccupé, et bien que ne disposant pas de la série originelle de KÜSTER, KRAATZ propose d'attribuer le nom de *küsteri* à l'espèce décrite par ce dernier. Pour ce faire, il utilise une série de 5 spécimens originaires de Sicile, reçus de VON HEYDEN, STIERLIN et GROHMANN, et qu'il identifie, avec l'approbation de VON HEYDEN, au *Coptocephala melanocephala* de KÜSTER. N'ayant pu en étudier le type dont, de surcroît, la description est très imprécise, nous ne pouvons retenir comme certaine l'identité des deux taxa.

La série typique de *Coptocephala küsteri* est complète et ainsi composée et étiquetée : 1 ex. ♂, coll. Kraatz / typus / « Sicil. » — 1 ex. ♂, coll. Kraatz / typus — 1 ex. ♀, coll. Kraatz / typus — 1 ex. ♀, coll. Kraatz / typus / « 157 » / « melanocephala, Sicil., v. Heyd., Küst. » — 1 ex. ♀, coll. Kraatz / typus / Sicilia / « küsteri Kraatz, melanocephala Küster ». Les étiquettes manuscrites de l'auteur sont placées entre guillemets. Dans cette série de 5 syntypes, nous désignons comme *LECTOTYPE* ♂ l'exemplaire repérable par l'étiquetage : coll. Kraatz / typus / Sicil., comme *LECTOTYPE* ♀ celui portant entre autres mentions le n° 157, et comme *PARALECTOTYPES* les 3 autres exemplaires.

Du lectotype ♂, nous donnons la description suivante :

Longueur : 6,8 mm. Noir, sauf les 3 premiers articles antennaires (partiellement), l'apex mandibulaire, le bord supérieur du labre, les palpes maxillaires (partiellement), le pronotum, les épisternites I, les élytres (à l'exception de 4 fascies) (fig. 32), rouges, et les pattes brun rougeâtre. Articles antennaires élargis anguleusement à partir du cinquième. Bord antérieur du clypéus légèrement concave. Front faiblement ponctué, ridé transversalement, légèrement déprimé. Vertex strié perpendiculairement au bord antérieur pronotal.

Pronotum presque deux fois plus large que long. Bords marginés, sauf l'antérieur dans sa partie médiane. Disque à points très fins, épars, plus forts et denses le long des bords antérieur et postérieur et à impression bilatérale. Élytres à marge latérale

entièrement visible du dessus, sauf au niveau du calus huméral où elle est occultée. Surface finement ridée, à points plus forts que sur le pronotum, sauf à l'apex, presque lisse.

Genitalia ♂ et ♀ proches de ceux de *C. unifasciata* (fig. 1 et 2).

Coptocephala küsteri est donc une espèce sicilienne, dont nous ignorons la répartition dans l'île. Néanmoins, dans la collection Pic, se trouve un spécimen type, portant la mention « Andalus » (Andalousie), étiqueté « v. andalusiaca » et demeuré *in litteris*; il s'agit d'un exemplaire ♂ de *C. küsteri*. Nous mentionnons cette localité avec les réserves qui s'imposent.

2. — *Coptocephala cyanocephala* CHEVROLAT, 1837, Catalogue des Coléoptères de la collection Dejean, 3^e éd., p. 443.

a) Le nom de *cyanocephala* figurant parfois dans les catalogues faunistiques pour désigner l'espèce présente en Corse, nous avons recherché la série typique, originaire de Sardaigne et attribuée à G. DAHL par DEJEAN (1837), et dont LACORDAIRE se servit pour sa description.

C'est ainsi que nous avons trouvé dans la collection Pic (M.N.H.N., Paris) un individu ♂, portant 3 étiquettes manuscrites de M. PIC : *C. cyanocephala* Lac. / Sicile / ex coll. de Bonneuil et 1 étiquette : « *Coptocephala cyanocephala* Type Lacord. ». Cette dernière n'est pas de la main de LACORDAIRE, mais peut être attribuée, avec certitude, à CHAPUIS, dont la collaboration avec l'auteur du *Genera* des Coléoptères est connue. Quant à la mention « Sicile », elle serait de nature à mettre en doute l'authenticité du type si elle émanait de tout autre entomologiste que Pic.

Par ailleurs, nous avons obtenu en communication du Zoologisches Museum (Berlin), une série de 4 spécimens provenant de la collection historique de ce musée, et dont l'un présente les labels suivants : *Coptocephala* Lacord. / *cyanocephala* Dahl Lacord. / Sard. Dahl / *Coptocephala cyanocephala* Lac. L. N. Medvedev dét. 1972 / 23252. L'examen critique de l'étiquetage nous conduit à formuler deux remarques : l'attribution de l'espèce à DAHL est entérinée, mais l'écriture n'est vraisemblablement pas de lui; le numéro d'inscription au registre d'inventaire renvoie à la mention « *Coptocephala cyanocephala* Lac. † 5 ex., Sard. Dahl », la croix placée après le nom d'auteur indiquant un type (correspondance F. НИЕКЕ). Cette dernière précision nous paraît suffisante pour considérer la série concernée comme ayant appartenu à DAHL avant d'avoir été confiée à LACORDAIRE en vue de la description de l'espèce. Enfin nous avons toutes les raisons de penser que le spécimen issu de la collection Pic est le complément nécessaire à la reconstitution de la série originelle.

Parmi les 5 syntypes, nous désignons l'exemplaire de la collection Pic comme *LECTOTYPE* ♂ et les 4 autres comme *PARALECTOTYPES* (2 ♂ et 2 ♀).

Nous décrivons le premier comme suit par comparaison avec *C. quinquenotata* (Corse) dont il sera fait état plus loin :

Long. : 4,8 mm. Extension de la coloration rouge plus fréquente que chez *C. quinquenotata* et perceptible au niveau de l'apex mandibulaire, du labre, des pattes et surtout des élytres (fig. 33). Dans la presque totalité des cas, les fascies postérieures sont absentes ou à peine suggérées, de telle sorte qu'il ne subsiste sur chaque élytre qu'une tache humérale allongée avec prolongement sur le pli basal. La tête est bleu d'acier.

Morphologie identique, à l'exception du bord antérieur du clypéus à sinuosité plus anguleuse et de la dépression frontale moins marquée.

Édéage très proche de celui de l'espèce corse : on notera, en vue latérale, l'accentuation de la carène dorsale en largeur comme en profondeur, et, en vue ventrale, la plus grande largeur du lobe médian dans sa portion intermédiaire avant l'élargissement pré-apical développé de manière moins progressive (fig. 3).

b) *Nomenclature.* — La citation de *Coptocephala cyanocephala* DAHL par DEJEAN (1837) constitue une indication, au sens du Code de Nomenclature, et il convient, par voie de conséquence, d'attribuer l'espèce, non mentionnée par G. DAHL (1823), à CHEVROLAT. D'autre part, dans le catalogue de J. STURM (1826, p. 120) figure *Clytra cyanocephala* MEGERLE, citation qui ne peut interférer pour les raisons suivantes : le spécimen-type nous est inconnu et nous ne pouvons donc envisager l'éventualité de son intégration au genre *Coptocephala* ; en outre, il n'est pas identifiable à notre type, puisqu'étant propriété de MEGERLE et non de DAHL ; enfin, son origine (Indes orientales) achève de lever toute ambiguïté à ce sujet.

c) *Chorologie.* — *Coptocephala cyanocephala* est une espèce sarde, très proche du taxon corse, mais qui doit, comme dans le cas précédent, en être différenciée.

3. — *Clytra (Cheilotoma) raffrayi* DESBROCHERS, 1870, *L'Abeille*, VII, p. 130. — *Coptocephala scopolina raffrayi* CROISSANDEAU, 1893, *Misc. ent.*, p. III.

Clytra raffrayi fait partie de ces espèces énigmatiques dont se saisit l'imagination des auteurs, mêmes les plus crédibles, pour élaborer des hypothèses évanescentes.

Dans le but d'apporter un statut à ces deux formes, nous retracerons la genèse des faits. J. DESBROCHERS DES LOGES reçoit en don, de A. RAFFRAY, un individu ♀ d'un Clytriné capturé en Corse en un unique exemplaire et le décrit sous le nom de *Clytra* (*Cheilotoma*) *raffrayi*. Il est, par la suite, acquis directement par C. DEMAISSON et soumis, pour étude, à E. LEFÈVRE qui en reconnaît la valeur

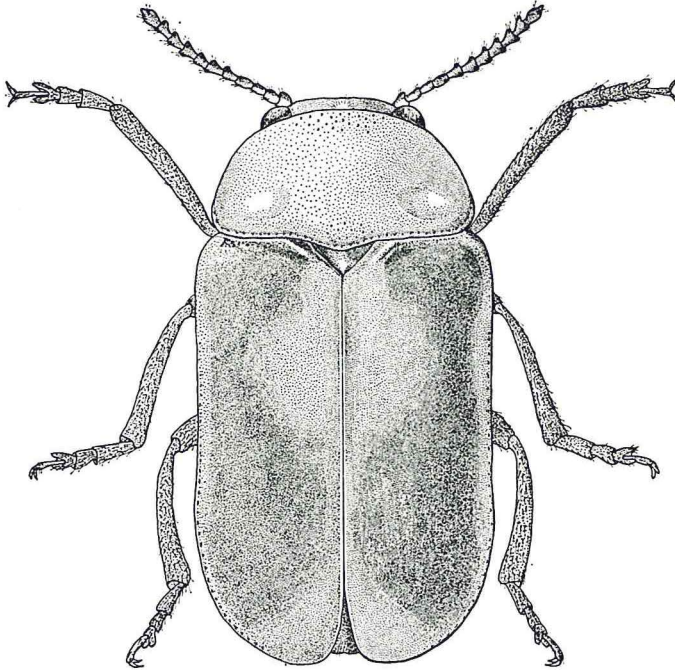


FIG. 5, *Coptocephala quinquenotata raffrayi* DESBROCHERS, habitus ♀ (ex coll. Croissandeau).

spécifique mais réfute son attribution générique : « J'ai eu le type sous les yeux, mais je n'ai pu comprendre ce qui avait pu engager l'auteur à le placer dans le genre *Chilotoma* » (1872, p. 344). C'est ainsi que *raffrayi* est rattaché au genre *Gynandrophthalma*. Le fait que le type unique a disparu de l'emplacement qui lui était réservé au sein de la collection Demaison, laisse planer une incertitude sur l'authenticité de son statut, d'autant que, à l'origine, J.-A. CROISSANDEAU vint ajouter à la confusion en prétendant « avoir trouvé, dans les collections Révélière et Koziorowicz, une

longue suite de *Coptocephala*, notamment le type unique de la *Gynandrophthalma raffrayi* DESBR. ♀ (coll. Kozirowicz) » (1893, p. III). Tous ces spécimens, dont le prétendu type de DESBROCHERS, furent considérés par CROISSANDEAU comme appartenant à une variété de *Coptocephala scopolina* LINNÉ et décrits comme tels sous le nom de *raffrayi*.

Par la suite, SAINTE-CLAIRE DEVILLE (1910, pp. 372 et 373) tente de clarifier la situation et, après avoir consulté DEMAISON,

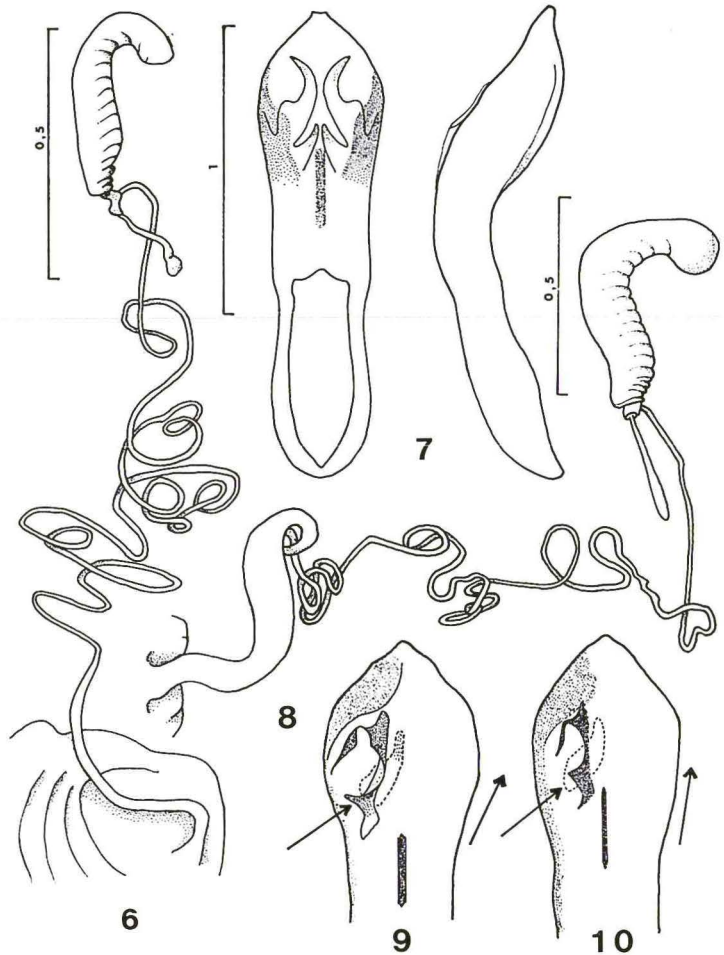


FIG. 6, *Coptocephala quinquenotata* LEFÈVRE, spermatheque. — FIG. 7 et 8, *C. plagiocephala* (FABRICIUS); 7, édage, face ventrale et vue latérale; 8, spermatheque. — FIG. 9 et 10, *C. quadrimaculata* (LINNÉ); 9, sclérite préapical du sac interne, forme a; 10, *id.*, forme b.

en arrive à la conclusion qu'il convient de distinguer la variété décrite par CROISSANDEAU d'une part, et le *Gynandrophthalma* revu par LEFÈVRE, d'autre part. Ce dernier constituerait une bonne espèce, « impossible à rattacher à aucune des espèces européennes et voisine surtout du *G. collaris* F. de Sibérie ».

Pour notre part, nous avons retrouvé dans la collection Pic, 2 spécimens acquis par ce dernier, reconnaissables par l'étiquetage suivant (les étiquettes nominatives sont de la main de Pic) :

1 ex. ♀, Corse / ♀ / type / *Coptocephala raffrayi* Desbr. (type ex. coll. Croissandeau). — 1 ex. ♂, Corse / 490 / *Gynandrophthalma raffrayi* (ex. coll. Croissandeau).

L'examen de ce couple conduit aux remarques suivantes :

a) La dissection des genitalia et l'étude morphologique nous ont montré qu'il s'agissait du *quinquenotata* de LEFÈVRE.

b) La variété décrite par CROISSANDEAU est remarquable par sa rareté (nous n'en connaissons pas d'autres exemplaires) et la coalescence qu'elle présente, des taches métalliques basales et postérieures, envahissant la surface élytrale à l'exclusion de la bordure latérale, d'une macule discoïdale post-scutellaire et de l'apex demeurés rouges (fig. 5).

c) L'étiquetage est instructif car il nous montre que PIC a été abusé par l'affirmation fallacieuse de CROISSANDEAU relative à la découverte du type de DESBROCHERS dans la collection Koziowicz, d'autant que les 2 exemplaires portent la même étiquette imprimée « Corse », alors que ce dernier type est unique. Nous constatons également que PIC a repris à son compte la différenciation faite par SAINTE-CLAIRE DEVILLE entre les taxa de CROISSANDEAU et de DESBROCHERS, placés dans deux genres différents. Bien que le type de ce dernier n'ait pu être retrouvé, nous n'hésitons pas à le considérer comme identique à l'exemplaire ♀ de CROISSANDEAU, la démarche de PIC illustrant fort bien ce qui, à notre point de vue, s'est produit : la séparation générique des *Coptocephala* et *Gynandrophthalma* indiquée dans les ouvrages faunistiques ne repose que sur des caractères superficiels, à savoir la forme du corps plus parallèle et l'aspect métallique pour les *Gynandrophthalma*, identification à laquelle conduisait tout naturellement la prédominance des fascies (exceptionnelle pour un *Coptocephala*) et l'étroitesse du corps de l'exemplaire ♂, par opposition au dimorphisme céphalique sexuel et à la forme moins étroite du corps pour les

Coptocephala, parmi lesquels un examen non critique pouvait conduire à placer le spécimen ♀, en l'absence de représentant ♂ à l'origine. S'il est vrai que CROISSANDEAU a donné de l'espèce de DESBROCHERS « une figure en désaccord avec la description originale » (SAINTE-CLAIRE DEVILLE, 1910), et pour cause, cela n'ébranle en rien notre conviction, par suite du potentiel de variabilité des fascies, comme il est d'observation courante en la matière. Car le seul point sur lequel les deux descriptions divergent est celui relatif à la coloration des élytres : l'extension de la coloration métallique était plus importante chez le *Clytra raffrayi*, puisque la macule discoïdale en était absente.

Avant de conclure, nous soulignerons que, bien que le type de *scopolina* LINNÉ soit disparu, ni le lieu d'origine (Autriche), ni la description donnée par ce dernier n'autorisent à envisager chez une espèce strictement insulaire une quelconque possibilité de rattachement à l'espèce de LINNÉ.

Nous établissons donc la synonymie suivante :

Coptocephala quinquenotata LEFÈVRE, 1872 = *Coptocephala scopolina raffrayi* CROISSANDEAU, 1893.

4. — *Coptocephala quinquenotata* LEFÈVRE.

a) Le type unique de ce *Coptocephala* figure dans la collection Lefèvre (M.N.H.N., Paris). Il est originaire de Corse et identique, en tous points, aux nombreux spécimens de même origine que nous avons examinés. Sa seule particularité consiste en la présence, sur le disque du pronotum, de 4 macules brunâtres disposées longitudinalement deux par deux, de part et d'autre du centre, et d'une cinquième transversale et médiane issue du bord basal. Les taches élytrales antérieures, bien développées, demeurent séparées, et il en est de même pour les taches postérieures. Il s'agit donc d'une simple variété, fort peu commune d'ailleurs, puisqu'elle ne nous est connue que par le type de LEFÈVRE.

De cette étude, il ressort que, d'une part, la population insulaire est représentée par une seule espèce qui nous est apparue comme absente de la France continentale et très certainement endémique et que, d'autre part, l'exemplaire de LEFÈVRE bénéficie de l'antériorité en tant que type. Bien que le nom de *quinquenotata* soit restrictif, puisqu'évocatrice d'une aberration de

coloration, nous sommes dans l'obligation de le conserver pour désigner l'espèce présente en Corse.

Nous considérons comme *HOLOTYPE* ♂ de l'espèce, le spécimen portant les étiquettes suivantes : Corse / type (étiquette blanche) / ex Musaeo Lefèvre, 1894 / type (étiquette rouge). Nous désignons comme *NÉALLOTYPE* ♀ l'exemplaire ainsi étiqueté : Corse, Bonifacio, 21-VI-78, *M. Rapilly* leg. (coll. M. Rapilly).

Nous redonnons une description du *Coptocephala quinquenotata* LEFÈVRE :

♂ Longueur : 5,6 mm. Coloration d'un bleu foncé d'acier, à l'exception de l'apex des mandibules, du labre brun rouge foncé, des 4 premiers articles antennaires rougeâtres (partiellement), du pronotum, des épisternites (1), des élytres et des épipleures rouges. Les taches bleu foncé sont au nombre de 5 sur le pronotum et disposées comme il est dit plus haut et de 4 sur les élytres, à savoir 2 antérieures et 2 postérieures.

La tête est remarquablement transverse. Antennes à articles dilatés à partir du cinquième. Le clypéus est rugueux et la sinuosité antérieure lui donne un aspect faiblement bilobé caractéristique (fig. 29). Front ridé transversalement, ponctué, à surface très déprimée, à pubescence plus abondante à proximité du bord interne des yeux. Vertex ridulé, puis finement strié.

Pronotum à bord antérieur largement saillant dans sa partie médiane, non marginée. Base lobée en son centre et marginée ainsi que les bords latéraux. Disque à ponctuation à peine perceptible, sauf dans sa partie antérieure plus fortement ponctué, et à impression bilatérale.

Élytres à marge latérale étroite, précédée d'une ligne de points. Leur surface est ridée, ponctué, sauf à l'apex qui est lisse. Pattes : premier article tarsal un peu plus de 2 fois plus long que large, le troisième à lobes larges et arrondis.

b) *Genitalia* ♂ et ♀ : fig. 4 et 6.

c) *Dimorphisme sexuel*. — On notera, chez la femelle, outre les différences morphologiques céphaliques inhérentes au dimorphisme sexuel, la modification de la forme du clypéus, dont le bord antérieur présente une incision médiane plus accentuée, et la discrétion de la dépression frontale.

d) *Dessin élytral* (fig. 34 à 37). — Le contour des taches antérieures, dans la majeure partie des cas, est spécifique; en effet, la tache, vue de dessus, peut s'inscrire dans un triangle isocèle

dont la base, joignant le scutellum au bord latéral de l'élytre, est à peu près rectiligne. D'autre part, il est exceptionnel (3 % des spécimens examinés) que les fascies basales se réunissent en une bande continue, enclosant le scutellum.

e) *Chorologie*. — Espèce présente dans l'ensemble de l'île, observée jusqu'à l'altitude de 840 m (Albertacce).

II. — COPTOCEPHALA QUADRIMACULATA (LINNÉ)

Chrysomela quadrimaculata LINNÉ, 1767, Syst. nat., éd. 12, 1, 2, p. 596.

1. — *Coptocephala scopolina* (LINNÉ), v. supra, p. 597.

C'est à la même date, pour les raisons que l'on sait, que furent décrites par LINNÉ *Chrysomela quadrimaculata* et *Chrysomela scopolina*. S'il nous a été donné d'étudier la série typique de *quadrimaculata*, par contre le type de *scopolina* n'a pu être retrouvé et doit être considéré comme perdu (correspondance de Mme S. L. SHUTE, British Museum, mars 1977). Or aucun élément des diagnoses données par LINNÉ ne peut être utilisé pour séparer la première espèce décrite de Saxe, de la seconde décrite d'Autriche, ce qui conduisit LACORDAIRE (1848) à considérer *quadrimaculata* comme douteuse et comme étant une variété de *scopolina*. Plusieurs auteurs, dont SUFFRIAN (1851), retinrent cependant comme élément de différenciation la couleur du labre, rouge chez la première, noire chez la seconde. Or ce caractère n'est pas mentionné par LINNÉ, et la seule certitude dont nous disposons en la matière, réside dans l'examen des spécimens types concernés dont le labre, effectivement, présente une coloration rouge. Par la suite, KRAATZ (1872) réfuta cette argumentation en faisant remarquer que le labre de *quadrimaculata* pouvait être parfois obscurci. Pour notre part, et sans pouvoir trancher sur le fond, nous avons pu constater que les spécimens rapportés par nos soins à la série de LINNÉ, présentaient, dans la majeure partie des cas, un labre rouge, mais sans que l'on puisse accorder une valeur absolue à ce critère.

2. — *Coptocephala plagiocephala* (FABRICIUS), 1792, Ent. Syst., 1, 2, p. 60.

Décrit de la « Gaule méridionale » sous le nom de *Cryptocephalus plagiocephalus*, ce Coptocéphale est généralement considéré comme

une variété unicolore de *C. scopolina*. Pour ces deux raisons, nous avons estimé nécessaire d'examiner la série typique concernée (Muséum de Copenhague). En fait, l'étude morphologique de cette espèce nous a laissé quelque peu sceptique quant à son éventuelle parenté avec *scopolina* et la dissection des genitalia nous a montré qu'il s'agissait, malgré l'indication donnée par son auteur, d'une espèce totalement étrangère à la faune de France. Ce laxisme dans le domaine des lieux d'origine des types était d'observation cou-

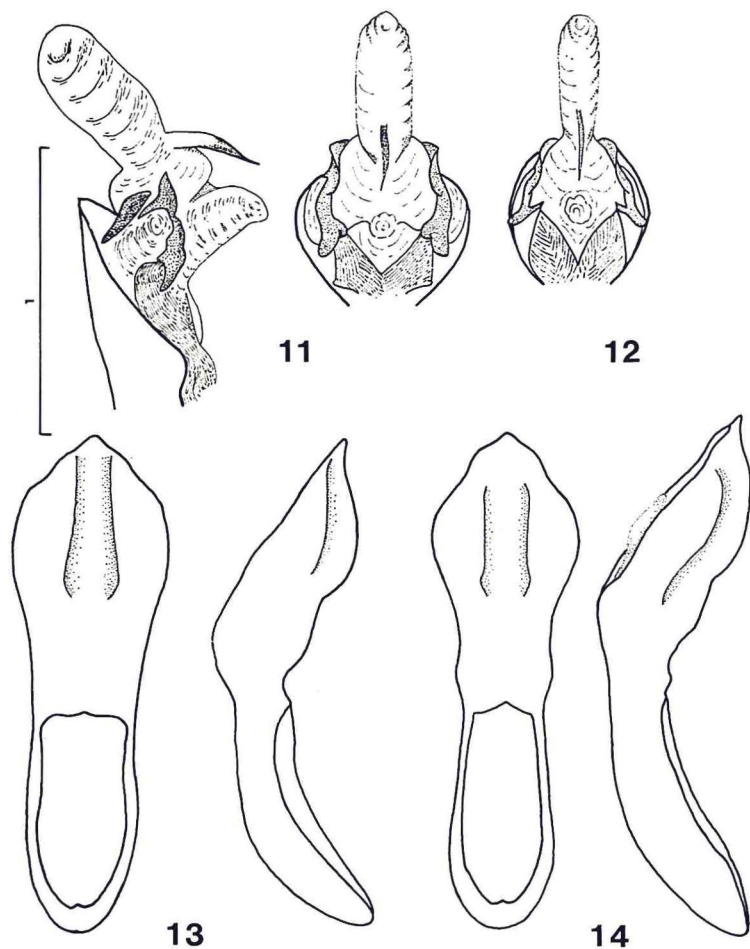


FIG. 11 à 14, *Coptocephala quadrimaculata* (LINNÉ); 11, sac interne à l'état distendu, forme a; 12, *id.*, forme b; 13 et 14, édéage, face ventrale et vue latérale, forme a.

rante, même jusqu'à une époque peu reculée. Il est d'autant plus condamnable, dans le cas présent, que l'étiquette manuscrite de FABRICIUS porte la mention Autriche. L'examen de nombreux matériels nous a permis d'établir que cette espèce était présente en Afrique du Nord et en Sicile.

Nous avons donc eu en communication les deux spécimens types de *C. plagiocephala*. Tous deux portent les étiquettes Zool. Museum DK Copenhagen / type. Nous les désignons comme lectotypes ♂ et ♀, l'exemplaire ♂ portant, en plus, l'étiquette de FABRICIUS « *C. plagiocephala* ex. Eur. : Austr. ».

Nous donnons de ce dernier la description suivante :

Long. : 7,5 mm. Coloration noire à l'exception de l'extrémité des mandibules, des trois premiers articles antennaires, du pronotum, des épisternites (1), des élytres, rouges, et d'une macule très réduite, brune, sur le calus huméral.

Base des mandibules sans protubérance, à arête fine. Clypéus régulièrement incurvé. Front faiblement déprimé, granuleux à ce niveau. Vertex finement strié, présentant quelques points.

Pronotum à disque lisse, entièrement marginé, sauf dans sa partie médiane, à ponctuation assez forte le long des bords antérieurs et postérieurs, l'antérieur légèrement saillant.

Ponctuation élytrale marquée, sur fond alutacé. Calus huméral discret. Marge élytrale étroite, précédée d'une ligne ponctuée.

Femelle à clypéus plus échancré et vertex rugueux.

Genitalia ♂ et ♀ : fig. 7 et 8.

Un certain nombre de variétés de cette espèce ont été décrites par Prc. Dans la collection de ce dernier (M.N.H.N., Paris), figurent les spécimens types suivants :

C. melanocephala var. *tunisea*; Tunisie (*Échange*, 1901, XVII, 80).

C. melanocephala var. *externepunctata*; Algérie (*Échange*, 1895, XI, 89).

C. metallicnotata var. *theryi*; Maroc (*Échange*, 1936, n° 465, 25).

Il s'agit, dans les trois cas, de *Coptocephala plagiocephala*.

3. — *Coptocephala quadrimaculata* (FABRICIUS).

Nous avons eu à lever l'incertitude relative au *Coptocephala* cité dans les Catalogues sous le nom de *quadrimaculata* FABRICIUS. L'attribution qui en a été faite à cet auteur est impropre puisqu'en fait, la description donnée par FABRICIUS est explicitement rap-

portée par lui-même à *Chrysomela quadrimaculata* LINNÉ (Ent. Syst., 1972, 1, 2, p. 57). Par contre, le spécimen ♂ portant une étiquette manuscrite de FABRICIUS « 4 maculatus » dont nous avons obtenu communication du Muséum de Copenhague, et qui

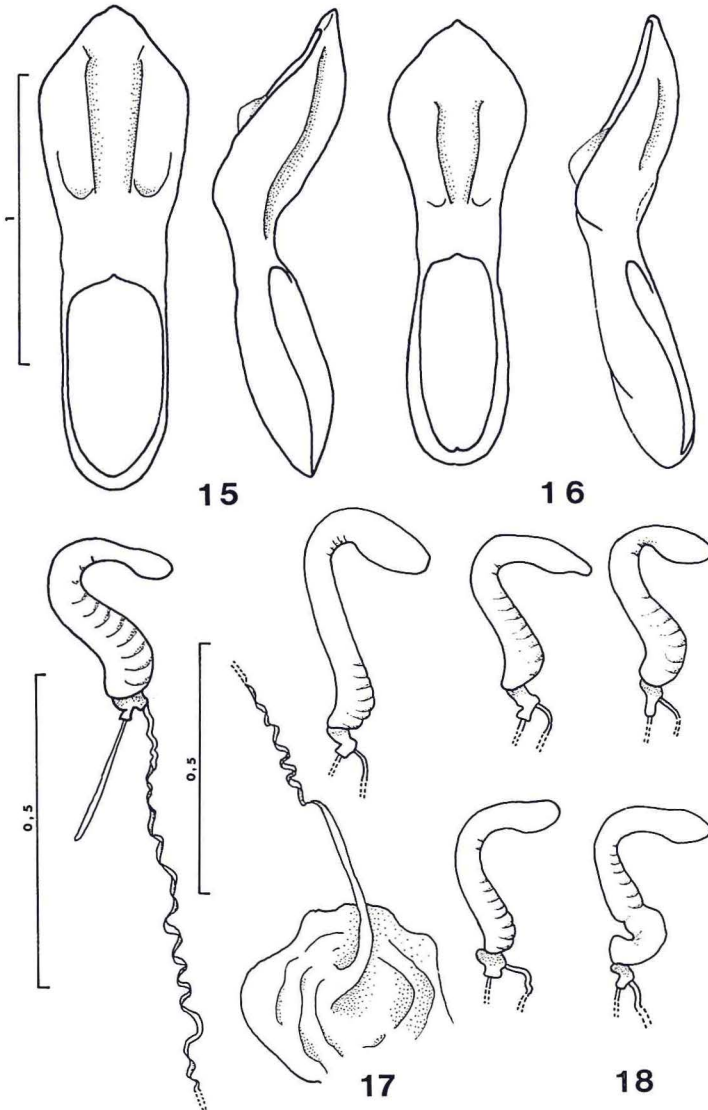


FIG. 15 à 18, *Coptocephala quadrimaculata* (LINNÉ); 15 et 16, édéage, face ventrale et vue latérale, forme b; 17, spermathèque, forme b; 18, variabilité de la morphologie de la spermathèque, forme a.

n'a pas valeur de type mais de simple référence à l'espèce de LINNÉ, se rapporte à *Coptocephala gebleri* DEJEAN. On ne doit donc voir, dans la confusion de cette situation, que la conséquence d'une détermination erronée dont le spécimen cité est le témoin. Il est remarquable que LACORDAIRE, sans avoir eu connaissance de l'exemplaire vu par FABRICIUS pour sa description de l'espèce de LINNÉ, ait écrit (1848) : « C'est en effet à cette dernière seule (*gebleri*) que peut s'appliquer la phrase suivante reproduite dans tous les ouvrages en question : « rufa, capitis basi elytrorumque maculis duabus cyaneis » (Fabricius) ». Description malencontreuse qui eut pour conséquence une succession d'erreurs de la part d'auteurs tels que PANZER ou LATREILLE.

4. — *Coptocephala femoralis* KÜSTER, 1844, Die Käfer Europa's, 11, p. 91.

Nous n'avons pu retrouver le type de *C. femoralis* dont la description par H. C. KÜSTER laisse à penser qu'il était susceptible, avec une probabilité non négligeable, d'appartenir à l'espèce *quadrifasciata* LINNÉ pour les raisons suivantes : l'auteur le dit « très semblable à *quadrifasciata* », et, d'autre part, souligne le fait que le labre et les pattes sont ferrugineux. Comme nous l'exposons plus loin, l'érythrisme des pièces buccales et des pattes est fréquent chez *C. quadrifasciata* mais ne peut être considéré comme un critère spécifique. Enfin il n'est pas fait mention par KÜSTER de la localité d'origine.

5. — *Coptocephala quadrifasciata* (LINNÉ).

a) La série typique de *Coptocephala quadrifasciata* (Linnean Society, Londres) se compose de 2 syntypes ♀ dont l'un porte l'étiquette manuscrite de LINNÉ : « 4-maculata » et le n° 77 (numérotation de la 12^e édition du *Systema Naturae*) et dont l'autre n'est pas étiqueté. Nous désignons le premier spécimen comme *LECTOTYPE* ♀ et le second comme *PARALECTOTYPE*.

Longueur : 4,4 mm. Coloration bleu métallique foncé sur la tête, noirâtre au niveau du scutellum et des quatre taches élytrales, deux antérieures non réunies entre elles, deux préapicales séparées par un liséré rouge de part et d'autre de la suture. Palpes maxillaires, mandibules rouge brunâtre. Labre rouge. Premiers articles antennaires rougeâtres. Pronotum, épisternites (1), élytres et épipleures rouges. Pattes à fémurs et tarses foncés, tibias rougeâtres assombris au sommet.

Antennes à quatre premiers articles non dilatés. Un discret prolongement antéro-supérieur est visible sur les mandibules. Clypéus lisse, échancré presque en demi-cercle (fig. 26). Front faiblement déprimé, à peine ridulé, à points dispersés rares.

Pronotum à bord antérieur régulièrement arrondi et non marginé dans sa partie médiane. Disque lisse. Élytres à marge délimitée par une ligne de points et surface marquée de points peu denses, absents à l'apex.

b) *Dimorphisme sexuel*. — Chez le mâle, on remarque la plus grande ouverture du bord antérieur du clypéus, l'accentuation de la dépression frontale et, surtout, l'importance du prolongement situé à la base des mandibules et replié en direction du clypéus (fig. 24).

c) *Dessin élytral* (fig. 38 à 42). — Les fascies basales sont transversales et de forme grossièrement elliptique, à contour interne faiblement échancré (cas général). Alors que l'on observe exceptionnellement la fusion des taches préapicales en une bande continue, le phénomène se présente, dans 31 % des cas, pour les taches basales. Dans tous les autres cas, il y a discontinuité et la proportion des exemplaires offrant des macules à surface réduite est importante puisqu'elle atteint 50 % des spécimens de cette catégorie. Nous ne connaissons qu'un seul individu à élytres immaculés.

d) *Variabilité des genitalia*. — L'étude des genitalia de *Coptocephala quadrimaculata* nous a révélé une importante variabilité de leur morphologie s'opposant à une remarquable stabilité des caractères spécifiques externes. Nous avons traduit par le dessin les différents aspects de la spermathèque dont on peut dire, pour la séparer de celle de *C. quinquenotata*, qui en est proche par la forme du ductus, qu'elle est typique par sa constriction antérieure ou pré-apicale et la torsion externe de sa base (cas général) (fig. 17 à 19). Par contre, nous avons cru reconnaître deux types de genitalia femelles distincts par la longueur du ductus. Il est bien évident que la nature plus ou moins spiralée du canal constitue un obstacle à toute tentative de mesure précise et fait que l'on doit se contenter d'une observation globale et comparative. Le lectotype désigné appartient à la forme à long ductus (forme a).

En ce qui concerne les genitalia ♂, on remarque deux types bien tranchés, les variations morphologiques affectant le contour apical du lobe médian et la forme de la carène dorsale. Dans l'un des cas, qui s'apparenterait à la forme à ductus court, la largeur

maximale se situe à une distance peu éloignée de l'apex dont le dessin est assez régulier, et la carène est plate, de sorte que le contour dorsal du lobe médian, en vue latérale, est sensiblement droit (forme b) (fig. 15 et 16). Dans l'autre cas, la distance, par rapport à l'apex, de la largeur maximale est plus grande et la forme de ce dernier est plus ondulée à très ondulée; en outre, les bords latéraux de la carène dorsale sont relevés en une double crête longitudinale qui fait saillie, en vue latérale toujours (forme a) (fig. 13 et 14). Enfin il n'est pas sans intérêt de noter le prolongement du sclérite préapical du sac interne en un appendice latéral, dans le second cas seulement (forme a) (fig. 9).

Quelle valeur doit-on accorder à ces constatations ? Pour notre part, étant donné la constance des caractères morphologiques externes de l'espèce, la nature hypothétique du critère du ductus, l'existence de formes de passage d'un type de lobe médian vers l'autre, peu nombreuses mais difficilement classables, le fait que les deux formes sont sympatriques, pour l'ensemble de ces raisons nous pensons que nous sommes en présence d'un phénomène de spéciation sans incidence taxinomique à l'heure actuelle.

e) *Variations de la coloration.* — Dans le domaine de la coloration, les exemplaires examinés ne correspondent pas toujours à la description que nous avons donnée du lectotype. En effet, les mandibules, le labre et les pattes sont parfois foncés, mais il est incontestable que les variations morphologiques des genitalia sont en corrélation avec la coloration. C'est ainsi que nous avons observé, chez les formes à édéage faiblement caréné, une tendance plus fréquente à l'érythrisme au niveau des pièces buccales et des pattes.

f) *Chorologie.* — Espèce fréquente surtout dans les départements méridionaux, depuis la côte atlantique jusqu'à la Méditerranée et aux Alpes. Plus rarement dans le centre de la France (Puy-de-Dôme, Allier), le bassin parisien et l'Aisne.

III. — COPTOCEPHALA UNIFASCIATA (SCOPOLI)

Buprestis unifasciata SCOPOLI, 1763, Ent. carn., p. 66.

a) Quatre ans avant la description de l'espèce précédente, paraissait celle de *Coptocephala unifasciata* dont on sait que le type disparut lors de la destruction par le feu de la collection de

SCOPOLI. La diagnose du taxon, dans sa brièveté, ne nous apporte aucun élément permettant d'en établir l'identité exacte.

Parmi les 4 espèces de *Coptocephala* de la faune de France, il s'en trouve une, et c'est la seule, que l'on ne peut faire corres-

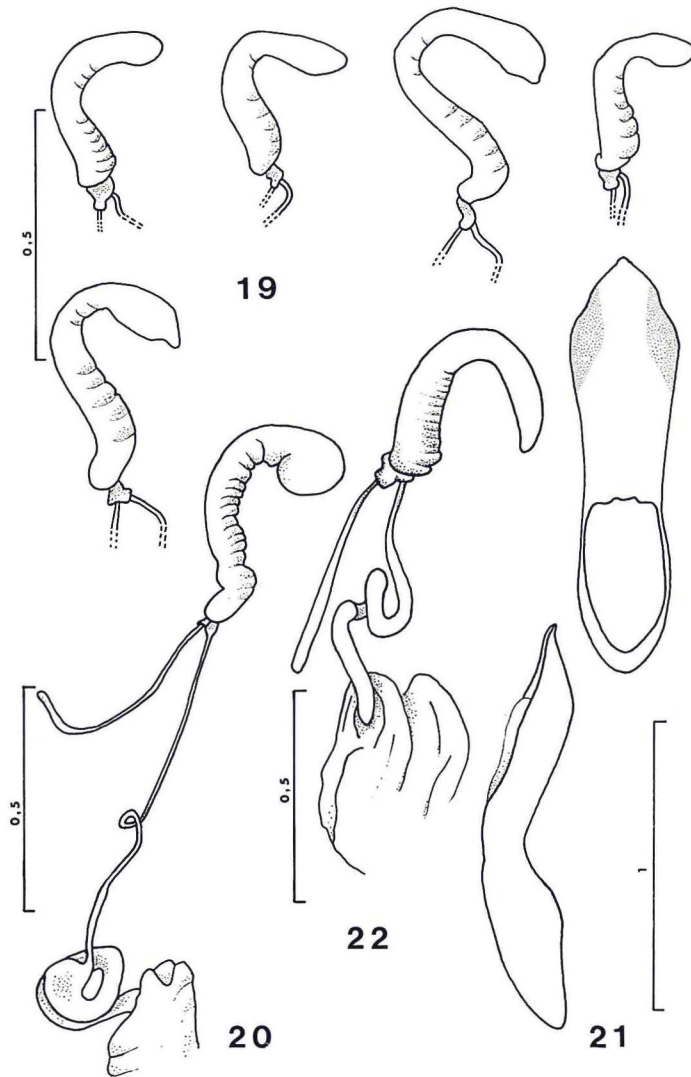


FIG. 19, *Coptocephala quadrimaculata* (LINNÉ); 19, variabilité de la morphologie de la spermathèque, forme b. — FIG. 20 et 21, *C. unifasciata* (SCOPOLI); 20, spermathèque; 21, édéage, face ventrale et vue latérale. — FIG. 22, *C. tetradyma* CHEVROLAT, spermathèque.

pondre à aucun des types existants susceptibles d'être retenus. Les caractères qu'elle présente en corrélation avec ceux indiqués à l'origine, la rapprochent singulièrement de *C. quadrimaculata* et, par voie de conséquence, de *C. scopolina*. Mais ils ne sont pas exclusifs, non plus, et toujours dans le cadre des diagnoses originales, de son identification à l'espèce de SCOPOLI.

Nous nous trouvons donc en présence d'une triple hypothèse : appartenance de cette espèce à l'un des deux types détruits ou non-conformité, auquel cas il conviendrait d'envisager la création d'un taxon nouveau.

Si nous proposons de nommer l'espèce litigieuse « *unifasciata* », ce n'est assurément pas pour nous aligner sur l'opinion des différents auteurs ayant débattu du problème, et dont les conclusions, confrontées aux descriptions de SCOPOLI et de LINNÉ, apparaissent plus imaginatives que véridiques. C'est en fait dans un souci de conformité au « principe d'économie » recommandé par le Code de Nomenclature zoologique. Cette proposition est, en outre, argumentée par le fait que c'est avec une haute probabilité que nous avons envisagé précédemment la possible synonymie de *scopolina* avec *quadrimaculata*. Enfin, elle préserve l'antériorité de l'espèce de SCOPOLI sur celle de LINNÉ.

b) Long. ♂ : 5,9 mm. — ♀ : 4,9 mm.

Apex des mandibules, bord antérieur du labre, 4 premiers articles antennaires (partiellement), pronotum, épisternites (1), élytres (à l'exception de 2 taches antérieures et de 2 postérieures) rouges. Le reste du corps est noir bleuâtre foncé.

Mandibules sans prolongement basal (fig. 25). Clypéus mat, très densément et finement ponctué, légèrement incurvé (fig. 28). Front faiblement déprimé, à points plus forts, et présentant quelques rides transversales. Pubescence nette tout au long du bord interne des yeux. Vertex lisse.

Pronotum à convexité plus marquée que chez les autres espèces (fig. 31). Disque non ponctué sauf dans les zones prémarginales, antérieure et postérieure. Les côtés sont marginés à l'exception du bord antérieur dans sa presque totalité. Élytres à surface peu ponctué, à marge latérale étroite, délimitée intérieurement par une ligne de points plus forts. Pattes à premier article tarsal deux fois plus long que large, le cinquième dépassant les lobes du troisième de la moitié de sa longueur.

c) *Genitalia* ♂ et ♀ : fig. 20 et 21.

d) *Dessin élytral* (fig. 43 à 45). — Les taches antérieures, dans leur aspect habituel, sont caractéristiques : leur contour interne est nettement échancré à angle droit. Dans la majeure partie des cas (76 %), celles-ci ne sont pas contiguës; elles sont même parfois fragmentées, ainsi que les taches postérieures, rarement réduites ou très réduites, totalement absentes au stade extrême. Dans les autres cas, les deux taches antérieures se rejoignent en une bande continue.

e) *Éthologie*. — Comme toutes les espèces de *Coptocephala*, *C. unifasciata* fréquente les plantes les plus variées. Néanmoins, dans les départements méridionaux (Pyrénées-Orientales, Hérault, par exemple), elle affectionne plus particulièrement *Artemisia campestris* LINNÉ, plante sur laquelle il conviendra de la rechercher.

f) *Chorologie*. — Espèce à large répartition, observée surtout dans le Sud de la France, plus rarement dans le Centre (Haute-Loire), l'Ouest (Calvados) le Nord (Aisne) et l'Est (Haut-Rhin).

IV. — COPTOCEPHALA TETRADYMA CHEVROLAT

Coptocephala tetradyma CHEVROLAT, 1837, Catalogue des Coléoptères de la collection Dejean, 3^e éd., p. 444.

1. — *Coptocephala rubicunda* (LAICHARTING), 1781, Verz. Tyrol Ins., 1, p. 169.

Le type de *C. rubicunda* n'a pu être retrouvé au Muséum d'Innsbruck et doit être considéré comme perdu. De la description originale, très imprécise, nous retiendrons que le spécimen type présentait une tache foncée sur le pronotum et deux taches noires sur chaque élytre, l'une médiane, l'autre à l'angle externe. Il est à peine nécessaire de préciser que le premier caractère est sans valeur taxinomique.

Quant au second, à savoir la présence d'une fascie à l'angle externe élytral, donc circonscrite au calus huméral, il a été largement utilisé par les différents auteurs dont, en particulier, G. KRAATZ (1872), pour rapprocher cette espèce de *Coptocephala tetradyma*. De plus, cet élément du schéma élytral est représenté par les figures 6 et 7 de la planche VI des Icones de SCHAEFFER

(1804), citée par J. LAICHARTING pour expliciter sa diagnose. On remarque que cette tache est non seulement strictement humérale, mais oblongue, donc de même type que celle de *C. tetradyma*. S'il y a une forte présomption en faveur d'une identité entre les deux espèces, aucun élément valable n'autorise à souscrire à une mise en synonymie généralement admise. En effet, l'examen de séries de *Coptocephala unifasciata* (SCOPOLI) nous a prouvé que la réduction partielle de la tache basale était effective d'abord sur sa section interne pour ne laisser subsister qu'une fraction oblongue, simulant en cela le dessin donné par SCHAEFFER.

2. — *Coptocephala tetradyma* CHEVROLAT.

a) Cette espèce, dont la description a été donnée par H. C. KÜSTER sur un exemplaire de la collection J. C. Megerle von Mühlfeld, est d'interprétation délicate. En effet, si elle est bien caractérisée par la morphologie des genitalia et par la forme de la tache humérale élytrale, qui est réduite et oblongue, elle est cependant d'interprétation plus difficile, en l'absence de dissection, lorsque l'on se trouve en présence d'un schéma aberrant, par exemple une fascie hypertrophiée ou inexistante.

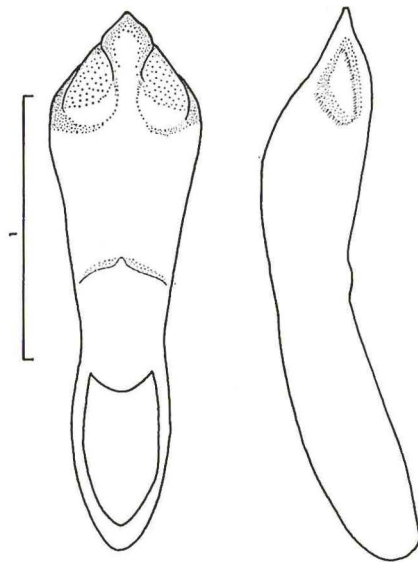


FIG. 23, *Coptocephala tetradyma* CHEVROLAT, édéage, face ventrale et vue latérale.

Or KÜSTER, dans sa description (1844, Die Käfer Europa's, II, p. 89), indique que *Coptocephala tetradyma* est proche de *C. scopolina* et offre sur chaque élytre, deux grandes taches noir-bleuâtre. En l'absence du type, que l'on peut supposer perdu, la collection de KÜSTER ayant été détériorée et dispersée (correspondance G. SCHERER), nous remarquons que le dessin élytral en était aberrant, du moins en ce qui concerne la fascie humérale.

Il nous a été communiqué par H. KIPPENBERG, en tant que doubles de la collection Küster, une série de 5 spécimens provenant du Muséum d'Innsbruck, numérotés de 1 à 5, portant tous une étiquette avec la mention « Küstersche Sammlung ». Après dissection, nous avons constaté que 3 spécimens appartenaient à l'espèce *unifasciata* et que les deux autres (♂) s'apparentaient, par leur édage, à une espèce bien représentée dans nos matériaux de France. Parmi ces deux derniers spécimens, nous ne prendrons en considération que celui portant le n° 1, parce qu'il porte, en plus, l'étiquette manuscrite suivante : « Deutschl. Coptoceph. tetradyma 616 Meg. ».

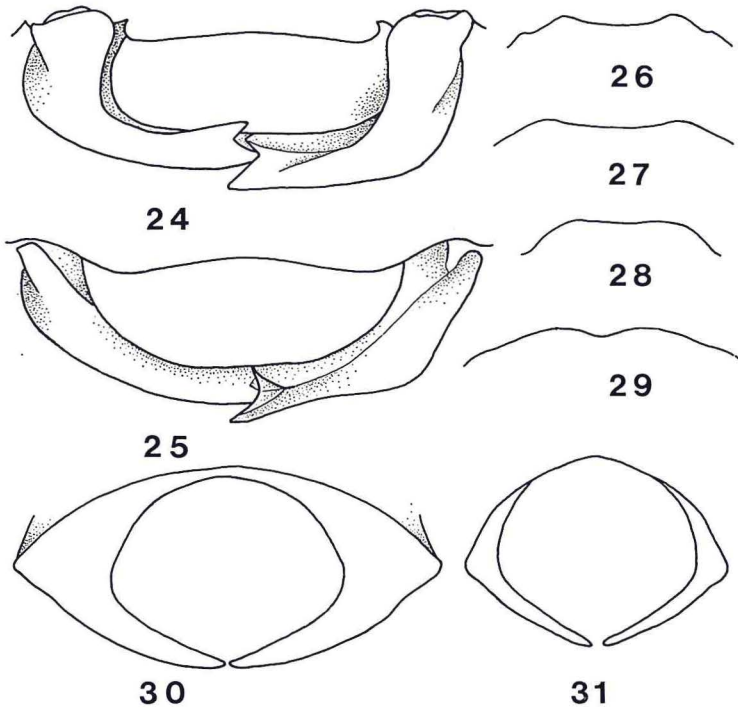


FIG. 24, 26 et 30, *Coptocephala quadrimaculata* (LINNÉ); 24, mandibules ♂; 26, bord antérieur du clypéus; 30, pronotum, face postérieure. — FIG. 25, 28 et 31, *C. unifasciata* (SCOPOLI); 25, mandibules ♂; 28, bord antérieur du clypéus; 31, pronotum, face postérieure. — FIG. 27, *C. tetradyma* CHEVROLAT, bord antérieur du clypéus. — FIG. 29, *C. quinquenotata* LEFÈVRE, bord antérieur du clypéus.

Bien que nous ne soyons pas parvenu à identifier l'auteur de cette étiquette, d'une facture ancienne, nous pensons que ce spécimen présente un intérêt certain pour les raisons suivantes : il a été la propriété de MEGERLE, il provient de la collection Küster, il est originaire d'Allemagne (en ce qui concerne la localité d'origine du type, elle n'est pas précisée par KÜSTER qui mentionne, comme répartition de l'espèce, Autriche, Tchécoslovaquie, Italie). D'autre part, bien que son dessin élytral ne soit pas identique à celui du type décrit par KÜSTER, il a pour avantage d'être représentatif du schéma le plus répandu.

Nous désignons comme *NÉOTYPE* cet exemplaire muni des trois étiquettes énumérées ci-dessus et en donnons la description qui suit :

Longueur : 6 mm. Apex des mandibules, 2 premiers articles antennaires (sauf sur leur face externe), pronotum, épisternites (1), élytres (sauf les 2 taches antérieures et les 2 postérieures) rouges, le reste du corps étant noirâtre.

Base des mandibules simple. Clypéus nettement incurvé (fig. 27). Front déprimé, ponctué-ridulé. Vertex lisse, à ponctuation éparse et obsolète, présentant un faible sillon médian.

Pronotum à dépression bilatérale, à surface lisse marquée d'une ligne de points précédant la base. Les bords sont marginés sauf l'antérieur dans sa partie médiane. Élytres à surface faiblement ponctué, à l'exception de l'apex qui est lisse, et à marge latérale assez développée.

Pattes à cinquième article tarsal dépassant les lobes du troisième de la moitié de sa longueur.

b) *Nomenclature*. — H. C. KÜSTER étant l'auteur de la description originale de *Coptocephala tetradyma* (*loc. cit.*), il était de tradition de lui réserver l'attribution de l'espèce. En fait, il convient de tenir compte des deux constatations suivantes :

α. — On trouve mention dans le catalogue de G. DAHL (1823, p. 27), de *Clytra tetradyma* Z. (?). Le spécimen type nous étant inconnu, nous ne pouvons, *a fortiori*, le considérer comme appartenant au genre *Coptocephala* et écartons toute éventualité d'homonymie.

β. — Dans le Catalogue de DEJEAN (1837), est cité *Coptocephala tetradyma* Megerle, ce qui nous conduit à appliquer la loi de priorité en faveur de CHEVROLAT.

c) *Genitalia* ♂ et ♀ : fig. 22 et 23.

d) *Dessin élytral* (fig. 46). — Les taches antérieures, dans 96 % des cas, ont une forme oblongue caractéristique. Elles sont de dimension réduite par suite de l'oblitération de leur fraction interne, donc éloignées du bord sutural, leur contour interne est subrecti-

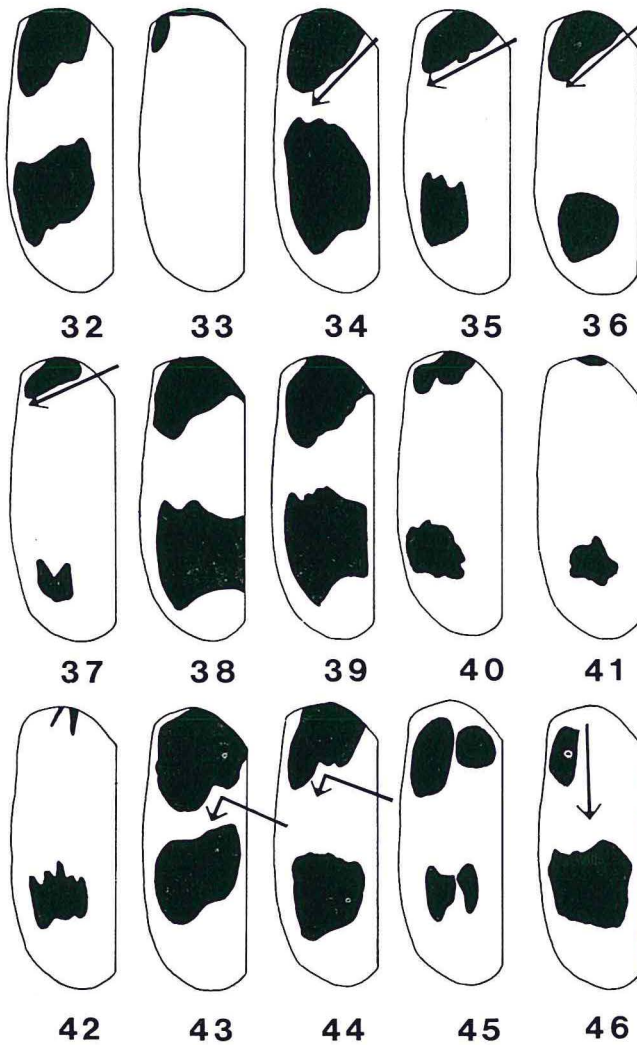


FIG. 32 à 46, Dessin élytral; 32, *Coptocephala küsteri* KRAATZ; 33, *C. cyanocephala* CHEVROLAT; 34 à 37, *C. quinquenotata* LEFÈVRE; 38 à 42, *C. quadrimaculata* (LINNÉ); 43 à 45, *C. unifasciata* (SCOPOLI); 46, *C. tetradyma* CHEVROLAT.

ligne. On observe une coalescence des deux taches antérieures dans 4 % des cas seulement. Les taches postérieures sont de dimension très variable, fréquemment absentes (25 % des cas). C'est à cette dernière forme que correspond la variété *suboliterata* PIC (1901), dont le spécimen type ♂ se trouve dans la collection Pic.

e) *Chorologie*. — La moins commune des 4 espèces, rare dans les départements méridionaux, un peu plus fréquente dans le Centre (Allier, Cher), la Normandie, le Bassin parisien, les Alpes, le Nord-est.

TABLEAU DES ESPÈCES FRANÇAISES

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1. Clypéus faiblement bilobé (fig. 29). Tête fortement transverse. Parties sombres du corps d'un bleu foncé d'acier.... | <i>C. quinquenotata</i> LEFÈVRE |
| — Clypéus non bilobé (fig. 26 à 28). Parties sombres du corps à tendance noir bleuâtre..... | 2 |
| 2. Base des mandibules à prolongement replié en direction du clypéus, accentué (♂) (fig. 24), faible (♀)..... | <i>C. quadrimaculata</i> (LINNÉ) |
| — Base des mandibules simple (fig. 25)..... | 3 |
| 3. Genitalia (fig. 20-21)..... | <i>C. unifasciata</i> (SCOPOLI) |
| — Genitalia (fig. 22-23)..... | <i>C. tetradyma</i> CHEVROLAT |

BIBLIOGRAPHIE

- BAGUENA (L.), 1960. — Notas críticas y descriptivas sobre algunos Clytrini — *Graellsia*, 18 : 15-28.
- COBOS (A.), 1961. — Nota sobre *Chrysomelidae* ibéricos — *Graellsia*, 19 : 27-43.
- DAHL (G.), 1823. — Coleoptera und Lepidoptera. *Vienne*.
- DEJEAN (P.-F.), 1837. — Catalogue des Coléoptères de la collection de M. le Comte Dejean, 3^e éd., *Paris*.
- KRAATZ (G.), 1872. — Bemerkungen über europäische Clythriden. — *Berl. ent. Z.*, 193-232.
- LACORDAIRE (M.-Th.), 1848. — Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages, t. II.
- LEFÈVRE (E.), 1872. — Monographie des Clytrides d'Europe et du Bassin de la Méditerranée. — *Annls Soc. ent. Fr.*, 5 (2), 2^e partie : 313-396.
- MÜLLER (J.), 1921. — Zur Systematik einiger phytophager Koleopteren. — *Koleopt. Rdsch.*, 9 : 65-78.
- PIC (M.), 1901. — Notes diverses et diagnoses. — *L'Échange*, 17 (203) : 81-83.
- SAINTE-CLAIRE DEVILLE (J.), 1910. — *Chrysomelidae*, in « Catalogue critique des Coléoptères de la Corse ». [1906-1914], *Revue Ent.*, 573 p.
- SAINTE-CLAIRE DEVILLE (J.), 1937. — Catalogue raisonné des Coléoptères de France, 3^e livraison. — *L'Abeille*, 36 : 265-372.
- SCHAEFFER (J.-C.), 1804. — Icones insectorum ratisbonensium, t. I.
- STURM (J.), 1826. — Catalog meiner Insecten - Sammlung, t. I (Käfer).
- SUFFRIAN (E.), 1851. — Bemerkungen zu den in Lacordaire's, Monographie des Col. subpentamères de la famille des Phytophages, vorkommen den europäischen Arten. — *Ent. Zeitung*, 7 : 194-220.

(15, rue du Petit-Mennecy
F-91540 Mennecy)

Quelques observations sur le *Xenos vesparum*, Strepsiptère endoparasite des *Polistes*

par Gilbert BESSONNAT

Xenos vesparum ROSSI est un Insecte endoparasite rattaché, selon les auteurs, de l'ordre des Coléoptères (1) ou de celui des Hyménoptères (2). Sa présence à l'état nymphal se remarque aisément sur l'abdomen des *Polistes* qui butinent, en particulier sur les ombelles de Fenouil d'août à octobre. Durant la fin de l'été des années 1979 et 1980, 65 *Polistes* et 4 *Pseudopolistes* ont été capturés à Riez, Alpes-de-Haute-Provence, portant au total 88 *Xenos* dont 15 femelles (17 %).

Dans la « Faune de France » de Rémy PERRIER (tome VII) sont décrits deux genres de Strepsiptères, dont *Xenos vesparum* ROSSI donné comme parasite de *Polistes gallica*. Les *Polistes nimpha* CHRIST capturés à Riez (3) appartenaient à de très nombreux nids, tous construits sous les tuiles d'une même toiture.

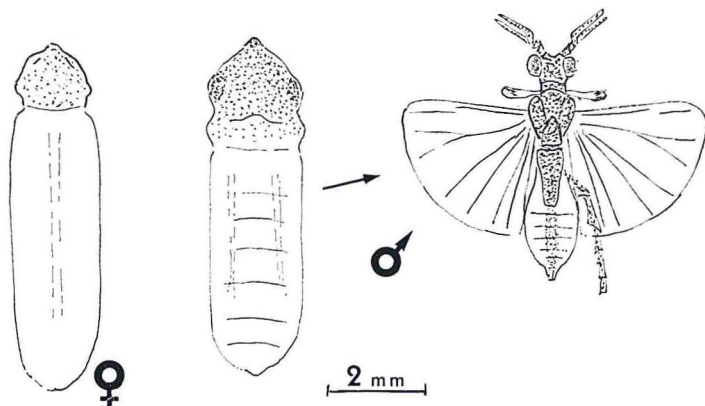


FIG. 1, *Xenos vesparum* ROSSI; à gauche, imago femelle; à droite, imago mâle; au centre, nymphe mâle.

(1) R. PERRIER, Faune de France, t. VII, Éd. Delagrave, 1964.

(2) R. JEANNEL, Introduction à l'Entomologie, 1^{er} fascicule, Éd. Boubée, 1949.

(3) Cette petite ville se trouve sur le plateau de Valensole et, au point de vue botanique, dans l'étage méditerranéen supérieur, avec Chênes pubescents et Pins d'Alep.

Xenos vesparum présente un dimorphisme sexuel très accusé. Les mâles ailés possèdent une segmentation normale du corps, six pattes et deux ailes membraneuses formant chacune environ un quart de cercle. Les deux autres ailes sont atrophiées et réduites à l'état d'appendices dénommés « haltères ». A l'état d'imago, ils ne vivent que quelques heures et ont un tube digestif obturé. A partir d'octobre, on capture des *Polistes* portant des exuvies restant bien fixées entre les tergites de l'abdomen.

Les femelles présentent un corps en deux parties : l'antérieure, sclérifiée, de dimension réduite, et l'abdomen blanchâtre où se développent les œufs. Contrairement aux mâles, elles ne quittent pas, de leur vie, le corps des *Polistes*. En tant que parasites, les *Xenos* puisent leur nourriture à l'aide d'un tube qui plonge dans le corps de l'hôte.

Mensuration de *Xenos vesparum* adulte :

Mâle : longueur du corps : 4 mm; envergure : 6,5 mm.

Femelle : longueur du corps : 6,5 mm; diamètre : 2 mm.

Les *Polistes nimpha* étudiés ici étaient porteurs, en général, d'un *Xenos*, parfois de deux et, très rarement, de trois et cela sous les tergites 3, 4 et 5. Sur les 88 endoparasites, un seul était situé sous un sternite (3^e gauche). Les femelles se situent essentiellement sous le 5^e tergite.

3 ^e G	3 ^e D	4 ^e G	4 ^e D	5 ^e G	5 ^e D	Répartition de l'ensemble	Répartition des femelles
X						6 %	
	X					5 %	6,6 %
		X				35,5 %	13,3 %
			X			32 %	6,6 %
				X		12 %	40 %
					X	9,5 %	33 %

Répartition des *Xenos* sur les *Polistes*.

Cas particuliers : 3 % des *Polistes* comportaient trois endoparasites (avec les deux sexes parfois). — 29 % possédaient deux endoparasites disposés soit côte à côte soit, le plus souvent, sur deux tergites différents, du même côté ou alternés.

En ce qui concerne les *Pseudopolistes* sp., leur quantité, bien moindre, en tant que commensaux des *Polistes*, n'a pas permis

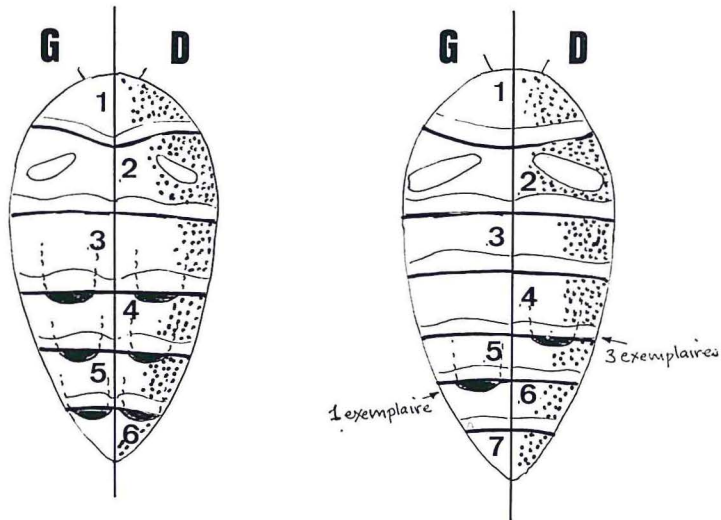


FIG. 2, Répartition des *Xenos* sur les Guêpes; à gauche, tergites de l'abdomen de *Polistes nimpha* avec la position schématique des parasites; à droite, tergites abdominaux de *Pseudopolistes* sp. et emplacement des 4 parasites observés.
 NOTA : En réalité le 1^{er} tergite se situe à la base du corselet.

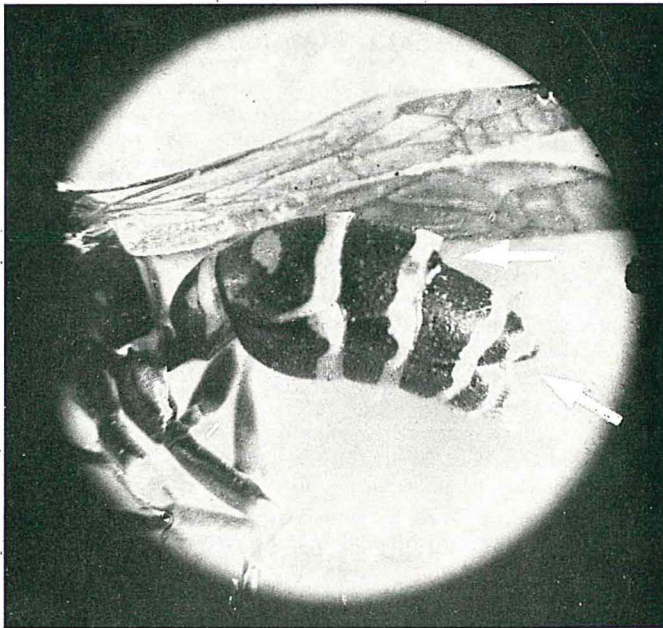


FIG. 3, Abdomen d'un *Polistes nimpha* avec deux nymphes de *Xenos vesparum* mâle.

de faire de nombreuses captures. Les quatre exemplaires avaient chacun une nymphe de mâle de *Xenos*. Il est probable que la répartition est semblable à celle des *Polistes*, bien qu'il y ait un tergite de plus.

CONCLUSION

Les quelques observations faites sur *Xenos vesparum* Rossi, endoparasites des *Polistes* et *Pseudopolistes*, sont indicatives et ne peuvent pas d'emblée être généralisées.

Les Guêpes parasitées par des mâles sont plus facilement détectables du fait de la forte déformation de leur abdomen.

Il est probable que le pourcentage des *Xenos* femelles, moins visibles, est plus élevé, dans le cas où celles-ci sont seules parasitées.

Enfin, le comportement des *Polistes* parasités est assez différent des autres et se manifeste par une méfiance excessive vis-à-vis du filet du chasseur !

(Musée « Nature en Provence »,
F-04500 Riez)

Une revue entomologique en péril ?

Au début de 1979, nous avons signalé la naissance de la nouvelle série de la *Revue française d'Entomologie*. En deux années, cette revue a publié 65 articles comportant la description de 197 espèces ou sous-espèces nouvelles, dont les types ont été, pour la plupart, déposés au Laboratoire d'Entomologie du Muséum. C'est dire l'importance de cette revue pour les Collections Nationales.

Malheureusement, pour diverses raisons, le nombre d'abonnés est resté insuffisant et la publication risque de disparaître à la fin de 1981. Il va de soi qu'il ne s'agit pas d'une revue dans laquelle les débutants trouvent des textes d'initiation mais des articles de systématique de haut niveau. Il va de soi aussi qu'il ne peut y avoir de vulgarisation sans recherche fondamentale, comme il ne peut y avoir d'Entomologie valable sans le recours aux Collections Nationales qui constituent le conservatoire des Types.

Aider la publication des articles scientifiques, même si leur lecture ne procure pas de joies particulières, c'est donc l'intérêt de tous les Entomologistes, amateurs comme professionnels... et même un devoir !

Si vous le pouvez, si vous le voulez, apportez votre cotisation (le prix d'un repas convenable au restaurant !) à la *Revue française d'Entomologie*.

Pour les particuliers, le prix de l'abonnement est de 120 F.

Pour les organismes de 180 F (France, D.O.M.-T.O.M.) ou 200 F (Étranger).

Bien entendu, tous les dons seraient reçus avec reconnaissance.

A. VILLIERS.

Les nids artificiels pour l'observation et l'élevage des Fourmis

par Bernard E. LORBER

Plusieurs auteurs ont déjà décrit de nombreux types de nids artificiels destinés à faciliter l'observation des Fourmis et leur élevage pendant des durées plus ou moins longues. Des descriptions de tels appareils peuvent être trouvées dans LUBBOCK (1883), JANET (1897), WHEELER (1910), ESCHERICH (1917), KUTTER (1920), FOREL (1922), STITZ (1939), BERNARD (1968), CHAUVIN (1972), VAN BOVEN (1977), BRIAN (1977).

Nous ne proposons pas de donner ici une revue de tous les nids connus, mais de présenter quelques modèles réalisables avec les matières modernes disponibles dans le commerce. Il s'agit d'améliorer les types déjà existants pour les rendre plus efficaces, plus pratiques à l'emploi, plus sûrs et plus durables.

Parmi les nids classiques, il y a le nid de LUBBOCK (LUBBOCK, *op. cit.*, FOREL, *op. cit.*) formé de deux plaques de verre montées sur un châssis en bois, le nid en plâtre moulé de JANET (JANET, *op. cit.*, BERNARD, *op. cit.*) dont il existe de nombreuses variantes, et l'arène de FOREL (FOREL, *op. cit.*) modifiée par KUTTER (KUTTER, *op. cit.*), caisse en bois ouverte aux parois verticales enduites d'huile. Aujourd'hui toute une gamme de matières plastiques et de métaux nouveaux peuvent servir pour accroître la qualité de ces nids et leur durée de vie, tels les trois exemples suivants.

Nous avons essayé de perfectionner le nid de LUBBOCK en remplaçant le cadre en bois souvent attaqué par les Fourmis voulant s'échapper, par un support en acier inoxydable. Le modèle représenté sur la figure 1 mesure 220 × 120 × 10 mm, les dimensions pouvant changer suivant la taille et le nombre des Fourmis qu'il doit recevoir à condition que l'espacement entre les deux plaques de verre permette le passage de la reine. La vitre du fond et celle du couvercle sont maintenues par quatre languettes métalliques fixées au châssis par des vis. Le nid est muni de quatre entrées d'air sur lesquelles sont branchées les boîtes servant de

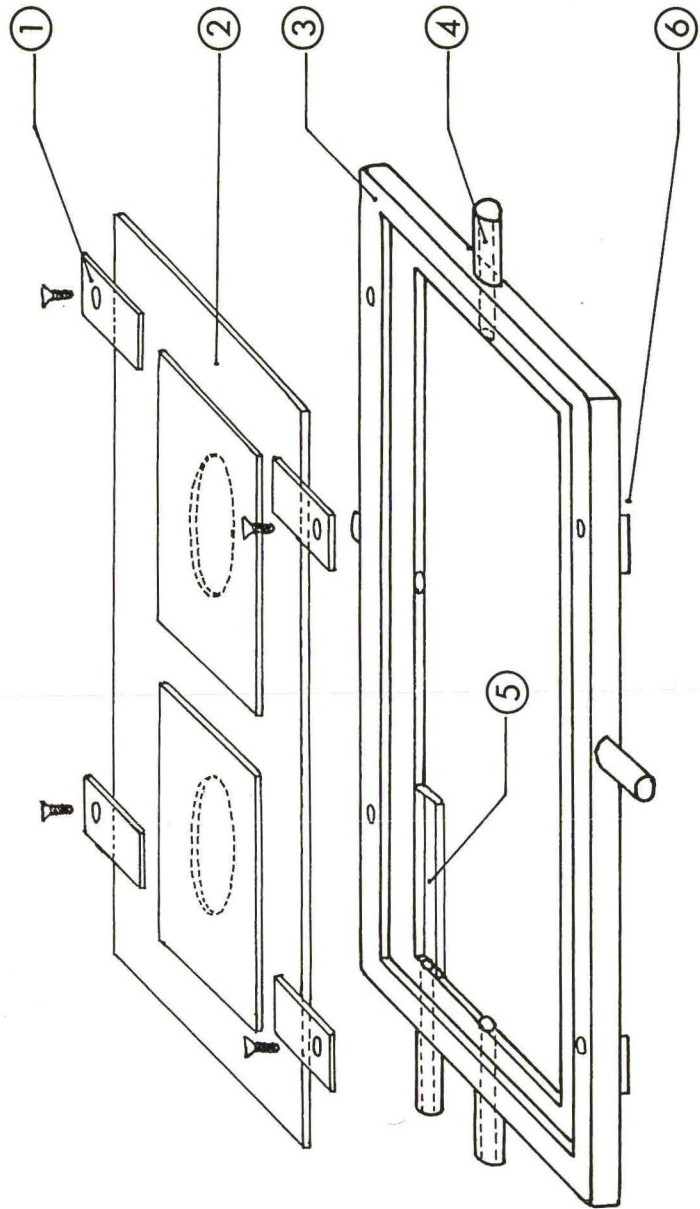


FIG. 1 : Nid de LUBBOCK à cadre en acier inoxydable.

- 1 — languettes métalliques fixées par des vis pour maintenir la vitre supérieure,
- 2 — vitre perforée recouverte d'une plaque de verre,
- 3 — châssis en acier inoxydable,
- 4 — raccord latéral en matière plastique,
- 5 — augette munie d'une mèche reliée à un tube extérieur rempli d'eau (non représentés),
- 6 — partie inférieure du nid fermée par une vitre.

milieu extérieur contenant la nourriture et un peu de sable. L'humidité est apportée par un tube rempli d'eau relié à une augette d'évaporation et muni d'une mèche. Le nid principal où se trouvent les Fourmis est recouvert d'un cache noir.

Les avantages de ce nid sont nombreux. L'observation des Fourmis est très facile, à l'œil nu comme à la loupe binoculaire jusqu'aux forts grossissements, avec la possibilité de changer le fond (noir, blanc, de couleur ou miroir). De même, la macrophotographie donne des résultats de très bonne qualité, à condition que les vitres soient propres. L'accès dans le nid est possible par des ouvertures circulaires pratiquées dans les vitres et recouvertes d'une plaque de verre. Le nid reste humide pendant un mois en le reliant à un tube à essai rempli d'eau, et la durée de vie du nid est illimitée, l'acier inoxydable et le verre étant des matières presque inertes. Le seul inconvénient de ce modèle est certainement sa fabrication qui nécessite le travail de l'acier. Cependant, le châssis peut être construit en aluminium ou en laiton ou encore en matière plastique, du type plexiglas, qui se laisse plus facilement travailler. De plus, au cours de la prise de vue, la réflexion de la lumière du flash peut être empêchée en positionnant le flash à 45° en hauteur, l'idéal étant de remplacer le verre ordinaire par du verre traité anti-reflet, mais cela est très coûteux.

Le nid en plâtre moulé de JANET (JANET, *op. cit.*) bien que ancien est encore très utilisé (BERNARD, *op. cit.*) pour les recherches en laboratoire car sa fabrication en série ne pose aucun problème et il convient parfaitement pour les élevages ne dépassant pas une à deux années. Pour des durées plus longues, il faut changer de nids car le plâtre qui joue le rôle de mèche humide à une extrémité et sèche à l'autre, devient poreux et se décompose. De plus il demande une surveillance presque quotidienne afin de maintenir l'humidité nécessaire aux Fourmis et des moisissures ont tendance à s'y développer.

Toute une gamme de matières plastiques a fait son apparition sur le marché au cours des dernières années. Aussi, pour de petites sociétés, le nid le plus simple consiste à prendre pour l'observation une boîte aux parois transparentes. Les boîtes en matières plastiques incolores existant en plusieurs dimensions et destinées à l'emballage ou au rangement se prêtent bien à cet usage. Le nid en figure 2 mesure 90 × 60 × 50 mm.

Dans le but d'optimiser les conditions d'élevage, il faut aménager des trous d'aération recouverts de grillage en nylon. L'humidité indispensable aux Fourmis est fournie par un tube rempli d'eau, situé hors de la boîte et en contact avec le nid par un raccord en verre contenant une mèche arrivant sur un tampon en coton. Pour approvisionner les Fourmis en nourriture, soit un deuxième nid est relié au premier, le nid principal étant mis à l'obscurité et l'autre servant de milieu extérieur; soit des ouvertures sont prévues dans le couvercle du premier nid comme dans la figure 2. Le couvercle percé porte deux vitres maintenues par une bandelette de ruban adhésif. Ces vitres facilitent l'observation, l'image étant souvent déformée par le plastique, et permettent d'intervenir dans la boîte.

Ce type de nid convient parfaitement pour observer la fondation d'une société par la reine au cours des deux premières années,

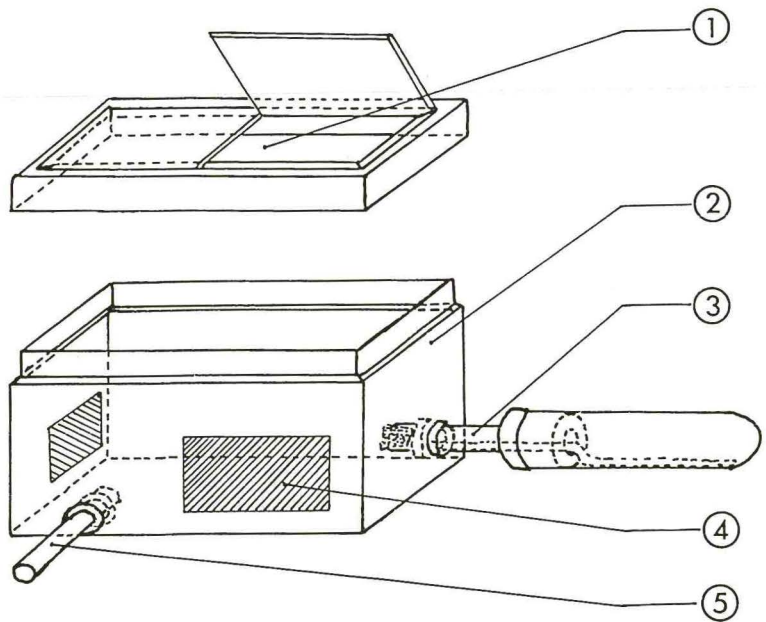


FIG. 2 : Exemple de boîte en matière plastique aménagée en nid d'élevage de Fourmis.

- 1 — couvercle perforé couvert de deux vitres,
- 2 — boîte servant de nid,
- 3 — tube abreuvoir latéral avec mèche et tampon de coton,
- 4 — grillage pour l'aération,
- 5 — tube de raccord en verre.

ou pour l'élevage de sociétés peu populeuses. Le nid, facilement réalisable, à peu de frais, présente les avantages des matières plastiques : peu fragile, léger, peu volumineux. Néanmoins il en a aussi quelques inconvénients, mais mineurs. Certaines espèces de Fourmis réussissent à couper les fils de nylon qu'il faut remplacer par un grillage métallique. En photographie, les résultats ne sont pas très bons en raison des réflexions incontrôlées de la lumière du flash sur les faces internes de la boîte. De plus, il faut être très prudent dans le choix des matières plastiques car certaines dégagent des substances toxiques quand elles sont forées, sciées ou collées. Le seul moyen d'éviter de perdre un élevage est de bien laver le futur nid, le laisser ouvert et sécher plusieurs jours, puis le tester avec quelques ouvrières en surveillant leur comportement.

L'arène de FOREL a pu être modernisée par l'emploi de matières plastiques du genre plexiglas (VAN BOVEN, *op. cit.*). Cette matière transparente, incolore, existe en différentes épaisseurs, se laisse travailler comme le bois et le remplace avantageusement. La structure de l'arène est conservée et le bord supérieur des parois est enduit d'huile de vaseline ou de paraffine ou encore de polytétrafluoroéthylène (PTFE) pour empêcher les Fourmis de s'enfuir. Le fond est recouvert d'une fine couche de plâtre coulé (5 mm) facilitant le déplacement des Fourmis et la répartition de l'humidité.

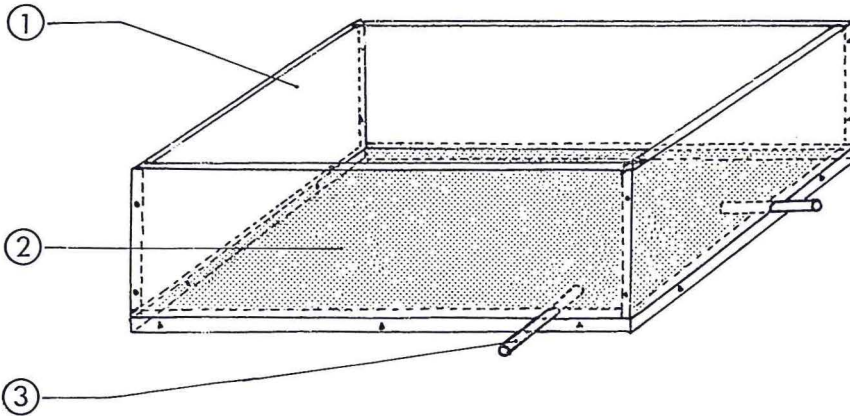


FIG. 3 : Un modèle d'arène en matière plastique du type plexiglas.

- 1 — paroi dont le bord supérieur est recouvert d'un film d'huile de vaseline,
- 2 — fond en plexiglas recouvert d'une couche de plâtre coulé,
- 3 — tube raccord latéral en verre ou matière plastique.

Les dimensions du nid de la figure 3 sont d'environ $500 \times 400 \times 150$ mm. Un des types précédents peut être déposé au centre de l'arène ou branché au moyen d'un raccord latéral.

L'arène sert beaucoup en laboratoire car elle permet, par sa grande taille, de reconstituer en partie le terrain. Elle est très pratique pour l'observation et la macrophotographie du fait de l'absence de vitre sur le nid, et sa construction est facile. Par la bonne visibilité, ce type de nid ouvert rend de grands services dans l'étude du comportement de la société.

Les trois modèles de nids artificiels pour l'observation et l'élevage des Fourmis décrits ci-dessus sont conçus pour être reliés entre eux pour obtenir un système de nids, toutes les combinaisons étant autorisées. Le nombre de tels appareils existant actuellement ne se limite pas aux trois que nous venons de présenter. Presque toujours il ne s'agit que de variantes souvent mieux adaptées à l'utilisation précise à laquelle elles sont réservées et dépendant du matériel disponible pour leur construction.

* * *

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERNARD (F.), 1968. — Les Fourmis (*Hymenoptera Formicidae*) d'Europe occidentale et septentrionale. Faune de l'Europe et du Bassin Méditerranéen, 3, Masson et Cie, Paris, p. 1-411.
- BRIAN (M. V.), 1977. — Ants. The New Naturalist. Collins ed. London, p. 1-223.
- CHAVIN (R.), 1972. — Méthode d'élevage de *Formica polyctena*. *Insectes Sociaux*, 19 (1), 7-14.
- ESCHERICH (K.), 1917. — Die Ameise. Schilderung ihrer Lebensweise. 2^e éd. F. Vieweg, Braunschweig, p. 1-348.
- FOREL (A.), 1922. — Le monde social des Fourmis du globe, 5 vol., Kundig éd., Genève.
- JANET (C.), 1897. — Appareils pour l'observation des Fourmis et des Animaux myrmécophiles. *Mém. Soc. Zool. France*, 10, 302-324.
- KUTTER (H.), 1920. — Gehe hin zur Ameise. *Naturw. Beob. Bücher*, 1 (2), Bircher éd., Berne.
- LUBBOCK (J.), 1883. — Les Fourmis, les Abeilles et les Guêpes, 1, p. 1-196, 2, p. 1-193, Gerner Baillièrre éd., Paris.
- STITZ (H.), 1939. — Die Tierwelt Deutschlands, 37. Teil, Hautflügler oder *Hymenoptera*, I. Ameisen oder *Formicidae*, G. Fischer, Jena, p. 1-428.
- VAN BOVEN (J. K. A.), 1977. — De Mierenfauna van België. *Acta Zoologica et Pathologica Antverpiensia*, 67, Soc. roy. Zool. Anvers, p. 1-191.
- WHEELER (W. M.), 1910. — Ants: their structure, development and behavior. Columbia Univ. Press., New York, p. 1-663.

(6, rue de Wasselonne,
F-67300 Schiltigheim)

Les *Baudia* [Col. Carab. Licinidae] de France et d'Europe occidentale

par Jean BALAZUC

Le sous-genre *Baudia* RAGUSA, 1884, fraction des *Badister* élevée au rang de genre par JEANNEL (Faune de France, Caraïbiques, 1942, t. 2, p. 1004) en raison du type très particulier de son organe copulateur, est représenté en Europe occidentale, et notamment en France, par trois espèces :

- *B. peltata* (PANZER, 1796) = *chalybaea* (STURM, 1824). Type d'Europe centrale ?
- *B. anomala* (PERRIS, 1866) (*Olisthopus anomalus*). Type de Corse = *Badister gladiator* APFELBECK, 1904. Type d'Herzégovine.
- *B. dilatata* (CHAUDOIR, 1837) = *grafi* (REITTER, 1913). Type d'Allemagne.

D'autres espèces se trouvent au Japon, en Afrique, à Madagascar, en Nouvelle-Calédonie, aux États-Unis.

Le présent article n'a nulle prétention à l'originalité, mais est motivé par les réelles difficultés de détermination des trois espèces ci-dessus, et, plus particulièrement, des deux premières que l'on trouve souvent confondues dans les collections. *B. peltata* et *anomala* ont d'ailleurs été longtemps tenues pour synonymes, entre autres par BEDEL (Faune Col. Bass. Seine, 1881). En 1949 (*L'Ent.*, 5, pp. 87-88) M. DEWAILLY décrit la forme *pseudopeltata* de *B. anomala* sur du matériel provenant de la région parisienne (marais de Bonneuil, d'Itteville, forêt de Sénart) et de la baie de la Somme. JEANNEL, dans son Supplément (1949, p. 48) l'enregistre, ajoutant qu'elle existe aux environs de Bordeaux (*H. Coiffait* leg.). DAVID et MARCHAL (*Bull. Soc. linn. Lyon*, 32, 1963, 4, p. 115), puis BONADONA (Cat. Carab. Fr., 1971, p. 163) lui accordent la qualité de sous-espèce et la citent respectivement de l'Ain et du Morbihan.

Nous ne nous attarderons pas sur les caractères externes (et même, pour le moment, de ceux-là seuls qui sont visibles sur le

dessus du corps) : il suffit de se reporter au tableau de JEANNEL et au texte de M. DEWAILLY, aisément accessibles à nos lecteurs. Le fait est que ces caractères portant sur la taille et la conformation générale, la forme du pronotum, la planéité ou au contraire la convexité des interstries élytraux à la base, la coloration générale, celle des marges du pronotum et de la suture, etc., ne sont pas toujours bien tranchés et qu'ils sont non seulement variables, mais variables indépendamment les uns des autres. C'est ce qu'a montré KEVAN (*Ent. month. Mag.*, 91, 1955, pp. 207-210) qui, soit dit en passant, ne fait point état de *pseudopeltata*. Le tableau, les figures et les commentaires de l'auteur britannique utilisent en outre la forme de l'ensemble des hanches postérieures, mais ce caractère est, lui aussi, « given with reservation ». En fin de compte l'examen des genitalia mâles peut seul donner la certitude.

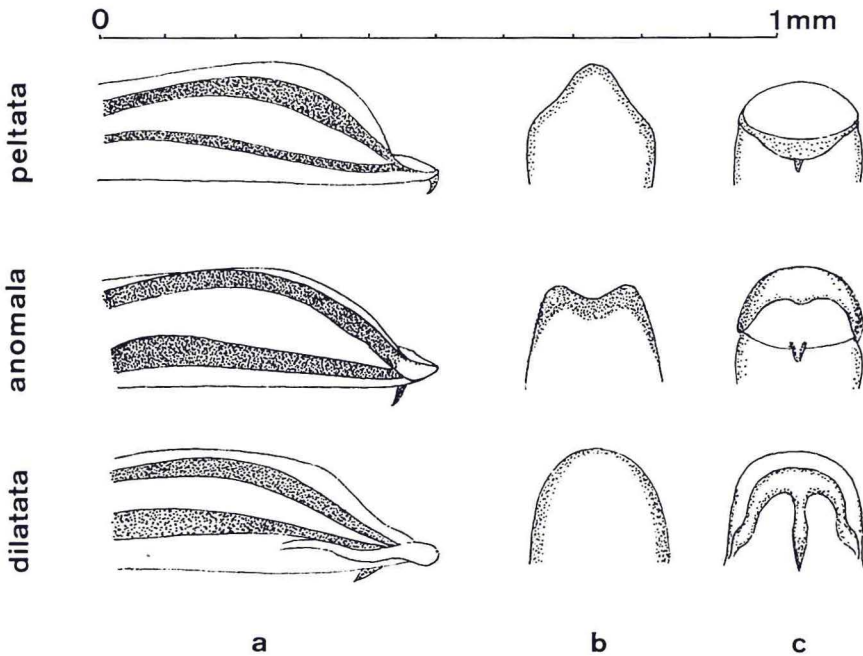
L'éédéage des trois espèces a été figuré par APFELBECK (*Käfer balk. Halbins.*, 1904, I, p. 164), puis JEANNEL, KEVAN et, pour ce qui est du seul *B. anomala*, par ANTOINE (*Fne Col. Maroc, Carab.*, 4^e part., 1961, p. 516). Plutôt que de plagier ces auteurs, nous représentons ici, d'après nature, les apex pénien vus du côté gauche (*a*), du dessus (*b*) et de l'extrémité (*c*). L'examen de l'apex, qui ne nécessite même pas l'extraction totale de l'organe, est tout à fait suffisant et il n'y a guère d'importance à attacher aux différences que, par ailleurs, l'on pourrait noter en comparant nos croquis à ceux des auteurs précédents. La courbure dorsale du pénis, notamment, n'est que trop facilement modifiée par la dessiccation, le mode de préparation de l'organe et l'incidence sous laquelle on l'observe.

— Chez *B. peltata*, l'apex, vu de dessus, est latéralement sinué, en forme de lancette très émoussée. Une petite dent ventrale s'insère à l'extrémité même.

— Chez *B. anomala*, l'apex est nettement bilobé. La dent ventrale s'insère à quelque distance de l'extrémité.

— Chez *B. dilatata* l'apex est régulièrement arrondi. La dent ventrale apparaît encore plus éloignée de l'extrémité sur une vue latérale. Nous disons : « apparaît », car en réalité l'embase de cette dent, bien plus développée que dans les espèces précédentes, s'insère tout à fait à l'apex, mais est ensuite accolée sur une grande partie de sa longueur à la membrane inférieure du pénis, et c'est de la position de l'extrémité libre qu'il faut tenir compte.

Les genitalia femelles n'offrent aucune différence utilisable et la détermination, dans ce sexe, ne peut se faire que grâce aux caractères externes, *e societate marum*, ce qui ne va pas sans risques d'erreur. D'autant plus que les mâles sont très minoritaires et que les *Baudia*, déjà peu communs, sauf en un petit nombre de localités, figurent parmi les victimes de la disparition accélérée des « zones humides » : il est difficile de nos jours d'en trouver des séries suffisantes là où leur identité nécessiterait précisément d'être



Extrémité du pénis chez *Baudia peltata* de Gudmont (Haute-Marne), *B. anomala* du lac de Grandlieu (Loire-Atlantique) et *B. dilatata* de Cannes : a) vue latérale gauche. — b) vue supérieure de l'extrême apex. — c) vue apicale.

vérifiée. Anéantissement des biotopes, intangibilité de certaines collections, suspicion planant sur de nombreuses citations bibliographiques anciennes, et même récentes, rendent difficile une mise au point de la répartition de nos trois espèces. Nous demeurons dans le vague en ce qui concerne les pays situés plus ou moins loin à l'Est du nôtre, mais, même pour celui-ci, l'enquête reste ouverte. Dès maintenant nous remercions, pour leur amicale collaboration, nos collègues J. AUBRY, Ph. DEWAILLY, H. FONGOND, J. LAMBELET, J.-L. NICOLAS, J. THÉRON.

B. peltata. — Europe septentrionale et moyenne (JEANNEL) et jusqu'en Sibérie d'après le Catalogue de CSIKI. Prusse orientale et Lettonie (BERCIO† et FOLWACZNY, Verz. Käf. Preussens, Fulda, 1979, p. 19), à proximité du littoral baltique, mais en de nombreuses localités confusion possible avec *dilatata*.

Pologne : Bialowieza, Dziekanow Lesny (T. MAJEWSKI). Bohême (coll. Ste-Cl. Dev.). En Angleterre, c'est la plus rare des trois espèces (KEVAN) : Kent, Sussex, Hampshire. Suisse : Nidau (coll. Théron).

En France, elle est plus ou moins anciennement connue de l'Est : Jura (Champagnole), Haute-Marne (Forêt du Val, Gudmont, Saucourt, Saint-Dizier : collections Sainte-Claire Deville, Jeannel, Théron), Meurthe-et-Moselle (Saint-Remimont : JEANNEL), Côte-d'Or (coll. Rouget d'après J.-P. et J.-L. NICOLAS), du Centre (Bourges) et de la Bretagne (Dinan : coll. Ste-Cl. Dev.). Dans la région parisienne où il semble qu'elle ait toujours été rare, sa disparition est à craindre (un seul ex. de Bonneuil-sur-Marne, localité détruite : H. FONGOND). AUDRAS et SCHAEFER (*Bull. Soc. linn. Lyon*, 28, 1959, 8, p. 300) énumèrent plusieurs localités plus ou moins proches de Lyon, notamment le marais des Echets (Ain), mais DAVID et MARCHAL (*id.*, 32, 1963, 4, p. 115) pensent qu'il y a, dans une partie des cas, confusion avec *anomala*. Il ne restait pas grand chose du marais des Echets quand nous y passâmes il y a quelques années et nous n'avons pu y trouver de *Baudia*, mais la présence de *peltata* dans la région lyonnaise ne semble pas devoir être contestée. Si l'on va vers le Sud-Ouest, on note les citations de TRESSENS à Penne dans le Tarn, et Puylaroque dans le Tarn-et-Garonne (*L'Ent.*, 7, 1952, 1, p. 21), celle de RABIL en forêt de la Grésigne (*id.*, 26, 1970, 1-2, p. 18) et les captures que nous a obligeamment signalées J. AUBRY : Lesparre et marais près de Bordeaux où l'espèce est très rare, atteignant peut-être là sa limite de répartition. En tout cas nous n'en connaissons pas d'observations à proximité des Pyrénées. D'autre part, jusqu'à preuve contraire, l'on peut douter de sa présence dans le Midi méditerranéen. Les nombreuses « *peltata* » de Camargue étudiées par PUEL étaient probablement toutes des *gladiator* (alias *anomala*) (JEANNEL, p. 1006, note 1). Selon J.-P. et J.-L. NICOLAS (*Bull. Soc. linn. Lyon*, 37, 1968, 9, p. 391) les trois espèces se trouvent en Camargue; cependant, une lettre ultérieurement reçue de notre regretté collègue J.-P. NICOLAS exprimait des doutes quant à *L. peltata*.

G. COLAS nous a dit ne l'avoir jamais trouvée en Provence, et J. THÉRON, excellent connaisseur de la faune de la Camargue, ne la mentionne pas dans son Catalogue (I^{re} part., 1975, p. 80). Il reprend seulement la citation de J. LAMBELET parue ici même (*L'Ent.*, 22, 1966, p. 40) : bords du Rhône au Pont-Saint-Esprit (Gard). Renseignements pris aux sources, la détermination, due à un Collègue aujourd'hui disparu, devrait, elle aussi, être contrôlée... A Saint-Just (Ardèche), sur les bords du Vieux Rhône, immédiatement en amont du Pont-Saint-Esprit, nous n'avons jamais trouvé, fort rarement d'ailleurs, que *B. anomala* et *B. dilatata*.

B. anomala. — Europe moyenne et méditerranéenne, Syrie (JEANNEL) (1). Angleterre (Kent, Sussex, Dorset : KEVAN). Maroc (ANTOINE : seule espèce mentionnée, ce qui donne à croire que la citation de *B. peltata* au Maroc, dans le catalogue de CSIKI, n'a fait que perpétuer l'habituelle confusion). « Midi de la France, où elle remplace *peltata* » (JEANNEL). En fait, bien que la mieux représentée dans le Sud de notre pays, elle n'est pas exclusivement méridionale, ainsi qu'on a déjà pu le voir.

Ain : marais des Echets, jadis en abondance (DAVID et MARCHAL). Ardèche (Saint-Just!). Gard (Étang de la Capelle!, Pont du Gard : THÉRON). Diverses parties de la Camargue (PUCEL, CHABAUT, THÉRON, J.-P. et J.-L. NICOLAS). Littoral languedocien (Étang de Vendres : citations anciennes). Gironde (coll. Jeannel et Aubry). Alpes-maritimes (Vaugrenier : SAINTE-CLAIRE DEVILLE). Corse (Type de PERRIS).

Mais aussi : Baie de la Somme (M. DEWAILLY). Manche (Carteret, Biville : PÉCOUD). Région parisienne (DEWAILLY : cf. plus haut; Gagny, Trappes, Saclay, forêt de Rambouillet; nombreux exemplaires d'Itteville dans la coll. Pécoud et cotype de *pseudopeltata* communiqué par Ph. DEWAILLY). Morbihan (BONADONA). Loire-atlantique (lac de Grandlieu!). Haute-Marne (Percey-le-Pautel!). Nièvre (étangs de Vaux! Saône-et-Loire (Pont-Seille : J.-F. ODE, *L'Ent.*, 37, 1981, 1, p. 34).

Ici se pose la question de *pseudopeltata*. Ayant pu comparer de nombreux échantillons de provenances diverses, y compris des cotypes de M. DEWAILLY, nous regrettons de devoir conclure à son inconsistance, au moins en tant que sous-espèce. Née, selon son descripteur lui-même, d'une erreur initiale de détermination,

(1) Arménie soviétique (communication récente de E. IABLOKOFF).

ultérieurement corrigée grâce à l'examen de l'édéage, elle n'est que l'illustration du peu de netteté des caractères distinctifs classiques. Nul ensemble cohérent de particularités morphologiques ne permet, en tout cas, d'isoler une forme propre à la région parisienne ou au Nord de la France.

B. dilatata. — « Europe septentrionale et moyenne, péninsule balkanique » (JEANNEL). Scandinavie (coll. Jeannel). « Russie méridionale » (Catal. CSIKI). Prusse orientale, Lettonie, plutôt à distance du littoral (BERCIO et FOLWACZNY). Pologne (Kurzeszyn Nowy : T. MAJEWSKI). Angleterre : diverses régions; îles Scilly; la moins rare des trois espèces (KEVAN). Belgique. « Presque toute la France, surtout dans le midi » (JEANNEL). Pas-de-Calais : Berek (coll. Pécoud). Région parisienne et Centre : Sucy-en-Brie (coll. Ste-Cl. Dev.); Le Bourget (loc. détruite : coll. H. Fongond); Itteville, nombreux ex., *id.*; Coignières près de Rambouillet (coll. Pécoud); Montargis (coll. Ste-Cl. Dev.); Briare (H. FONGOND); Charentois, près de Semur (L. LEVASSEUR); Cher : env. de Bourges (coll. Ste-Cl. Dev.). Saône-et-Loire (J.-P. et J.-L. NICOLAS); Côte-d'Or (*id.*, *in* coll. Rouget). Région lyonnaise (AUDRAS et SCHAEFER, DAVID et MARCHAL, *op. cit.* : Marais des Echets, Solaize). Sud et Sud-Ouest : Castres (GALIBERT); Puylaroque dans le Tarn-et-Garonne (TRESSENS, *L'Ent.*, 10, 1954, I, p. 27); Gironde (coll. Pécoud et J. Aubry); Landes (coll. Jeannel). Sud-Est : Ardèche (Saint-Just!); Camargue (captures anciennes de PUEL; plus récemment : J. MALNOY, *L'Ent.*, 27, 1971, 1-2, p. 41; l'espèce, tenue pour rare par THÉRON, est mentionnée au même titre que les précédentes par J.-P. et J.-L. NICOLAS); Saint-Raphaël (sans doute marais de l'Argens), Cannes (coll. Jeannel).

(6, rue Alphonse Daudet,
F-95600 Eaubonne)

**Association des Coléoptéristes
de la Région Parisienne**

*Entraide, échanges, excursions, conférences,
projections de films et diapositives*

— Les réunions ont lieu chaque 1^{er} et 3^e mardi, d'octobre à juin inclus, au siège social de l'Association à 20 h 30 :

Muséum National d'Histoire Naturelle
45 bis, rue de Buffon, 75005 PARIS

Les Elateridae décrits par E. L. Geoffroy

par Patrice LERAUT

Une partie de la collection GEOFFROY DE VILLENEUVE est conservée au Laboratoire d'Entomologie du MNHN de Paris. Il s'agit de 24 cartons dont 11 contiennent des Coléoptères. Certains de ces Insectes sont classés et étiquetés tels que sont énumérés les genres et les espèces dans l'*Histoire abrégée des Insectes qui se trouvent aux environs de Paris*, volume 1 (1762). Les autres sont des Coléoptères, pour la plupart exotiques, dont la nomenclature est plus récente : on y a trouvé quelques types d'espèces décrites par OLIVIER, ou par FABRICIUS. Il est question ici des *Elateridae* présents dans la première partie citée (et qui proviennent de la région parisienne). Ils sont collés sur des morceaux de carton où sont inscrits leurs noms vernaculaires, ce qui indique qu'ils correspondent aux Insectes du travail de 1762. FOURCROY (1785) dans son *Entomologia Parisiensis* a repris ces noms vernaculaires en leur ajoutant un binôme linnéen et en conservant les diagnoses latines de GEOFFROY, ces derniers taxa doivent donc être suivis de : GEOFFROY in FOURCROY, 1785.

Les *Elateridae* ont été étudiés par M. CHASSAIN dont la compétence dans ce groupe de Coléoptères n'est plus à rappeler, et qui a dû faire preuve de beaucoup de talent pour mettre un nom à ces Insectes, complètement décolorés, qui ont été récoltés du temps de LINNÉ ! Pour ma part, je me suis contenté d'effectuer l'élaboration de cette note, en réglant notamment les problèmes de nomenclature. Je tiens à remercier chaleureusement ici M. CHASSAIN pour sa bienveillance et pour la confiance qu'il a bien voulu m'accorder pour la réalisation de ce travail.

Parmi les vingt espèces d'« *Elater* » énumérées dans l'*Histoire abrégée* et dans l'*Entomologia Parisiensis*, dix-sept sont présentes dans la collection. Parmi celles-ci, quatre ont un nom créé par GEOFFROY in FOURCROY, j'ai donc dû choisir un lectotype pour chacune de ces espèces. Pour les autres, il n'a pas été utile de le

faire puisque GEOFFROY a cité les noms de LINNÉ en plus de ses noms vernaculaires. En raison de leur fragilité les Insectes n'ont pas été décollés de leurs supports, c'est pourquoi j'ai fixé les lectotypes en indiquant leurs places par rapport aux autres échantillons collés sur le même carton, d'où la mention « exemplaire de gauche », « exemplaire de droite »,...

J'énumère ici les espèces dans l'ordre où elles se trouvent dans la collection et qui correspond à celui utilisé par GEOFFROY en 1762, puis par FOURCROY en 1785, en mentionnant d'abord le nom vernaculaire de GEOFFROY, puis le binôme linnéen équivalent de FOURCROY. Je donne ensuite le détail des espèces présentes sous le même nom, en choisissant un lectotype et un paralectotype quand cela s'est avéré nécessaire.

N° 1. Le Taupin rouge, *Elater ruber*.

2 exemplaires : *Elater ferrugineus* LINNAEUS, 1758.

Lectotype : exemplaire de gauche (sexe indéterminé) [PRÉSENTE DÉSIGNATION].

Paralectotype : exemplaire de droite (sexe indéterminé) [PRÉSENTE DÉSIGNATION].

Synonymie déjà établie par de nombreux auteurs.

N° 2 : Le Taupin à étuis rouges, *Elater sanguineus*.

3 exemplaires; gauche et droite : *Ampedus rufipennis* (STEPHENS, 1830).

centre : *Ampedus elongatulus* (FABRICIUS, 1787).

N° 3 : Le Taupin à étuis jaunes et corselet lisse, *Elater flavescens*.

2 exemplaires; gauche : *Ampedus balteatus* (LINNAEUS, 1758).

droite : ? *Ampedus rufipennis* (STEPHENS, 1830).

Lectotype : exemplaire de gauche (sexe indéterminé) [PRÉSENTE DÉSIGNATION].

N° 4. Le Taupin à corselet velouté, *Elater castaneus*.

2 exemplaires : *Anostirus castaneus* (LINNAEUS, 1758).

N° 5. Le Taupin noir à corselet rouge, *Elater ruficollis*.

2 exemplaires : *Cardiophorus gramineus* (SCOPOLI, 1763).

HAYEK (1979) considère *Elater gramineus* Scopoli comme un *nomen dubium*, c'est pourtant un nom universellement reconnu, il suffirait d'en fixer un néotype pour conserver ce taxon, et de préserver ainsi la stabilité de la Nomenclature.

N° 6. Le Taupin porte-croix, *Elater cruciatus*.

1 exemplaire : *Selatosomus cruciatus* (LINNAEUS, 1758).

N° 7. Le Taupin brun-cuivré, *Elater pectinicornis*.

2 exemplaires : *Selatosomus latus* (FABRICIUS, 1801).

N° 8. Le Taupin brun nébuleux, *Elater niger*.

3 exemplaires : *Agrypnus murinus* (LINNAEUS, 1758).

Agrypnus ESCHSCHOLTZ, 1829, dont l'espèce-type est *Elater murinus* LINNAEUS, 1758, n'est pas congénérique avec *Adelocera* LATREILLE, 1829, dont l'espèce-type est *Elater ovalis* GERMAR, 1824 (HAYEK, 1973 : 13, 113). Si toutefois un auteur considérait que ces genres sont synonymes, il lui faudrait alors découvrir lequel est antérieur à l'autre, puisqu'ils ont été décrits la même année.

N° 9. Le Taupin à plaques velues, *Elater tessellatus*.

2 exemplaires : *Prosternon tessellatum* (LINNAEUS, 1758).

N° 10. Le Taupin gris de souris, *Elater murinus*.

1 exemplaire : *Agrypnus murinus* (LINNAEUS, 1758).

N° 11. Le Taupin bedeau, *Elater balteatus*.

3 exemplaires : *Athous vittatus* (FABRICIUS, 1792).

LESEIGNEUR (1972 : 244) rattaché par erreur *balteatus* sensu GEOFFROY à *A. bicolor* (GOEZE, 1777).

N° 12. Le Taupin noir à étuis bruns, *Elater obscurus*.

3 exemplaires; gauche et droite : *Athous haemorrhoidalis* (FABRICIUS, 1801).

centre : *Athous vittatus* (FABRICIUS, 1792).

N° 13. Le Taupin en deuil, *Elater ater*.

3 exemplaires; gauche : *Melanotus erythropus* GMELIN in LINNAEUS, 1789.

centre et droite : *Athous hirtus* (HERBST, 1784).

Elater erythropus GMELIN in LINNAEUS, 1789, est le premier nom de remplacement disponible dans la nomenclature pour remplacer *Elater rufipes* HERBST, 1784, préoccupé par *Elater rufipes* DE GEER, 1774.

N° 14. Le Taupin noir à pattes fauves, *Elater rufipes*.

3 exemplaires : *Melanotus erythropus* (GMELIN in LINNAEUS, 1789).

N° 15. Le Taupin noir à taches rouges, *Elater bimaculatus*.

1 exemplaire : *Selatosomus bipustulatus* (LINNAEUS, 1767).

Lectotype : cet unique exemplaire (sexe indéterminé) [PRÉSENTE DÉSIGNATION].

Synonymie déjà établie, notamment par LESEIGNEUR (1972 : 294); cet auteur n'avait cependant pas étudié les types de GEOFFROY.

N° 16. Le Taupin à antennes en masse, *Elater clavicornis*.

Manque (préoccupé par *Elater clavicornis* THUNBERG, 1784). Vu son nom, cette espèce n'était sans doute pas un *Elateridae*.

N° 17. Le Taupin à bandes, *Elater rachifer*.

Manque.

Ce taxon est utilisé depuis longtemps, il s'agit d'*Adrastus rachifer* (LESEIGNEUR, 1972 : 346).

N° 18. Le Taupin fauve aux yeux noirs, *Elater melanophthalmos*.

Manque.

Synonyme d'*Athous bicolor* (GOEZE, 1777) (LESEIGNEUR, 1972 : 244).

N° 19. Le Taupin brunet, *Elater fuscus*.

2 exemplaires; *Athous haemorrhoidalis* (FABRICIUS, 1801).

N° 20. Le Taupin brun velouté, *Elater villosus*.

3 exemplaires; gauche et droite : *Melanotus erythropus* (GMELIN in LINNAEUS, 1789);

centre : *Agriotes pillosellus* (SCHÖNHERR, 1817).

Lectotype : exemplaire de droite (sexe indéterminé) [PRÉSENTE DÉSIGNATION].

Paralectotype : exemplaire de gauche (♀) [PRÉSENTE DÉSIGNATION].

Comme on le voit il n'y a pas de *Steganostus villosus* dans le sens admis jusqu'ici, le premier nom de remplacement disponible dans la nomenclature est *Elater rhombeus* OLIVIER, 1790 : 22, n° 25.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES SYNONYMIES ET COMBINAISONS INTRO-
DUITES OU CONFIRMÉES DANS CETTE NOTE :

Ampedus balteatus (Linnaeus, 1758)

(= *flavescens* Geoffroy in Fourcroy, 1785) syn. nov.

Elater ferrugineus Linnaeus, 1758

(= *ruber* Geoffroy in Fourcroy, 1785) syn. confirmée.

Selatosomus bipustulatus (Linnaeus, 1767)

(= *bimaculatus* Geoffroy in Fourcroy, 1785) syn. confirmée.

Melanotus villosus (Geoffroy in Fourcroy, 1785) comb. nov.

(= *erythropus* Gmelin in Linnaeus, 1789) syn. nov.

(= *rufipes* Herbst, 1784, nec DeGeer, 1774) syn. nov.

Stenagostus rhombeus (Olivier, 1790) comb. nov.

(= *villosus* auct., nec Geoffroy in Fourcroy, 1785) syn. nov.

En marge de cette note, je signale l'homonymie primaire entre *Elater ruber* Geoffroy in Fourcroy, 1785, et *Elater ruber* Perty, 1830. Le premier nom de remplacement disponible pour ce dernier taxon est *Adelocera castelnavi* Candèze, 1889 (HAYEK, 1979 : 200). On doit écrire : *Lacon castelnavi* (Candèze, 1889) comb. nov. (= *ruber* Perty, 1830, nec Geoffroy in Fourcroy, 1785).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GEOFFROY (E. L.), 1762. — Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris. 1 : XXV + 523 p., pl. I-IX.
- *id.*, 1785. — In FOURCROY (A. F. DE), *Entomologia Parisiensis*. VII [VIII] + 554 p. Paris.
- HAYEK (C. M. F. VON), 1973. — A reclassification of the subfamily Agrypninae (Coleoptera : Elateridae). *Bull. Br. Mus. nat. Hist. (Ent.)* 20 : 1-309, 17 fig.
- *id.*, 1979. — Additions and corrections to « A reclassification of the subfamily Agrypninae (Coleoptera : Elateridae) ». *Bull. Brit. Mus. (Ent.)* 38 (5) : 183-261.
- LESEIGNEUR (L.), 1972. — Coléoptères *Elateridae* de la faune de France continentale et de Corse. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, supp. fév. 1972. 379 p. + [4 p.], 384 fig. dans le texte.
- OLIVIER (G. A.), 1790. — Entomologie ou histoire naturelle des insectes, Coléoptères 2, n° 31 : 54 p., 8 pl. Paris.

(76, avenue Gabriel Péri,
F-94100 Saint-Maur-des-Fossés)

Parmi les livres

J.-P. LUMARET, 1980 : Les Bousiers. — Balland éd., Coll. Faune et Flore de France, 123 p., 29 figs.

La lecture des textes que J.-H. FABRE a consacrés aux mœurs des Bousiers a, sans doute, suscité bien des vocations. De tous les *Souvenirs Entomologiques* sortis de la plume alerte du naturaliste de l'Harmas, ce sont les plus vivants, les plus achevés, les plus accessibles à tous.

Depuis près d'un siècle nos connaissances sur les Scarabéides ont fait bien des progrès et nous commençons à connaître les mécanismes si complexes qui régissent les mœurs des fouilleurs de bouse et des rouleurs de pilules stercorales, l'étonnante coopération qui s'établit parfois entre les sexes, la profonde transformation de leur appareil reproducteur et l'apparition d'une alimentation fondée sur la régurgitation d'excréments déjà une fois digérés. Mais c'est l'étude des faunes exotiques qui nous a, dans tous ces domaines, le plus apporté et les formes françaises avaient été bien négligées.

Depuis une dizaine d'années, cette lacune est lentement comblée grâce aux efforts patients que J.-P. LUMARET a consacrés aux Scarabéides du Midi méditerranéen, les traquant dans les garrigues, sur les plages et en montagne, et les élevant au Laboratoire.

Aujourd'hui, il a tiré de son expérience, après une remarquable thèse de doctorat ès Sciences et une série d'excellentes études des formes larvaires, un petit livre destiné au grand public, mais plein d'intérêt pour les spécialistes eux-mêmes. C'est une claire synthèse, agréablement écrite, illustrée de dessins et de photos de l'auteur, qui nous fait suivre, des Aphodiides aux Scarabées vrais, la progression de l'organisation familiale, de la spécialisation des mœurs et de la préparation de ces nids, nourriciers et protecteurs, qui caractérisent la famille.

Avec la spécialisation croissante des mœurs nous assistons à une chute de la fécondité et à une de ces séclusions si dangereuses pour l'espèce — que René JEANNEL dénonçait jadis.

Un livre agréable à lire, qui porte à réfléchir et qui devrait faire naître bien des vocations parmi les jeunes et les moins jeunes. Nos Bousiers sont encore fort mal connus; ils méritent que l'on s'attache à eux avec ce guide, qui augure bien de la collection que vient de créer L.-P. KNOEPFFER.

Renaud PAULIAN.

Notes de chasses et observations diverses

— Nouvelles captures de *Pholidoptera chabrieri*. [Orth. Tettigoniidae].

Ma note dans *L'Entomologiste* (1980, page 198) signalait déjà la présence de *Pholidoptera chabrieri* (CHARPENTIER) aux alentours de Castellar (petit village au-dessus de Menton dans les Alpes-Maritimes). Des prospections plus

approfondies effectuées en juillet 1979-1980 corroborent des observations antérieures, mais isolées, et me permettent ainsi d'élargir considérablement l'aire de répartition de cette espèce dans cette région (sa présence fort importante, contrairement aux dires de L. CHOPARD dans « Orthoptéroïdes » 1951, reste cependant assez localisée). Les nouvelles localités sont :

- alentours du Col de la Madone et Pic de Baudon (altitude : 900 à 1 000 m),
- alentours de Notre-Dame de la Ménour dans les gorges de la Bevera (altitude : 700 m),
- dans la garrigue sur les bords de la route de Peille.

Un assez grand territoire est ainsi délimité (distances à vol d'oiseau : Castellar-Col de la Madone = 6 km, Castellar-Notre-Dame de la Ménour = 15 km) et il serait intéressant de le préciser. Avis, donc, aux entomologistes qui voudraient bien échanger des informations au sujet de cet Orthoptère.

Philippe GRANDCOLAS
(BP 1087, F-25002 Besançon Cedex)

— Note sur la chorologie de *Scaurus tristis* en France [Col. Tenebrionidae].

Le 31 janvier 1981, mon ami Philippe PONEL et moi-même capturions au large de Marseille, sur l'île de Ratonneau, trois exemplaires (1 ♂ et 2 ♀) de *Scaurus tristis* OLIVIER.

Dans l'article paru dans cette revue en 1946 (II, n° 4, p. 121-126), R. PAULIAN ne le cite, pour la France continentale, que du Château d'If qui se trouve à quelques centaines de mètres d'où nous avons effectué nos recherches. J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE le mentionne du Roussillon et de Provence, sans plus de précision. H. CAILLOL le considère comme très commun et cite de nombreuses localités dans les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes et le Vaucluse. J. THÉRON, qui a parcouru pendant des décennies le delta camarguais et a consigné le résultat de ses chasses et observations dans son remarquable « Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard », indique les stations suivantes : Nîmes, Les Angles, Pont d'Avignon, Aigues-Mortes, Albaron (*Puel*). Quant au regretté P. ARDOIN, éminent spécialiste de la famille, dans une liste inédite des espèces de la faune de France, il considère sa présence actuelle sur notre territoire comme douteuse.

J'ai personnellement capturé ce *Scaurus*, toujours par exemplaire isolé, à Marseille (Fort Saint-Nicolas), Arles et aux Saintes-Maries de la Mer.

De taille généralement plus importante que les trois autres espèces du genre, il est difficile de le confondre avec celles-ci. Insecte thermophile, comme de nombreux *Tenebrionidae*, il se prend habituellement sous les pierres, dans les lieux arides, à végétation xérique, le plus souvent au voisinage d'édifices en ruines ou de constructions anciennes.

L'auteur serait reconnaissant que l'on veuille bien lui signaler toute capture récente de cette espèce.

Gérard MORAGUES
(15, avenue Beau Plan, F-13013 Marseille).

— Captures aux pièges à vin.

Quelques essais m'avaient montré l'efficacité des pièges appâtés avec du vin et placés dans les arbres (Chênes) pour capturer des Coléoptères intéressants. Aussi, durant l'été 1980, j'ai disposé quelques pièges dans 4 stations différentes, 3 dans la région lyonnaise, Chassagny (Rhône), Saint-Chef (Isère) et Sainte-Croix-en-Jarez (Loire) et une en Ardèche (Les Vans). La faune des Insectes récoltés comprend essentiellement des Lépidoptères, des Diptères, des Chrysopes, des Vespides et quelques Chrysides. Les Coléoptères sont peu représentés et appartiennent surtout aux familles suivantes : *Cetoniidae*, *Mordellidae*, *Oedemeridae* (*Xanthochroa*), *Buprestidae* (*Agrilus*), *Elateridae*, *Nitidulidae*, *Cerambycidae*, *Anthribidae*, *Curculionidae* et *Scolytidae*. D'après leur biologie, la plupart des espèces ont été attirées par les pièges mais pour certaines, notamment celles capturées en très peu d'exemplaires, l'hypothèse d'une chute accidentelle n'est pas à exclure. Malgré leur petit nombre, les espèces récoltées par ce procédé sont le plus souvent intéressantes et méritent d'être signalées. Certaines même semblent être nouvelles pour les départements prospectés : *Liocola lugubris* (Chassagny, Ste-Croix); *Cetonischema speciosissima* (Chassagny, Ste-Croix, St-Chef); *Potosia fieberi* (Chassagny, Ste-Croix, Les Vans); *Opilo pallidus* (Chassagny, Les Vans); *Elater ferrugineus* (St-Chef, Les Vans); *Obrivum cantharinum* (St-Chef); *Cerambyx velutinus* (Les Vans); *Hesperophanes fasciculatus* (Les Vans); *H. pallidus* (Les Vans); *Purpuricenius koehleri* (Chassagny, Les Vans); *Plagionotus detritus* (Chassagny); *Xylotrechus antilope* (Ste-Croix, Les Vans); *Clytus cinereus* (Les Vans).

Roland ALLEMAND

(2 ter, rue Pr Calmette, F-69008 Lyon)

— Nouvelle localité pour *Rhysodes sulcatus*.

Je crois intéressant de signaler la capture de cet Insecte en forêt des Arbailles, forêt d'Aussurucq (Pyrénées-Atlantiques) le 16 août 1979; il était profondément enfoui dans la carie très humide d'une souche de Hêtre. L'espèce était déjà bien connue de ce département : forêt d'Iraty, pont d'Amuby.

D'après DAJOZ (*L'Entomologiste*, 31 (1), 1975) sa répartition en France comprend aussi les Hautes-Pyrénées (haute vallée d'Ossau), l'Aude (forêt de Gesse) et la Haute-Savoie (forêt de Rhonnes). Elle existe sans doute dans bon nombre de stations intermédiaires.

Armand MAROCQ,

(9, avenue Léon-Blum, F-93800 Épinay-sur-Seine)

Offres et demandes d'échanges

NOTA : Les offres et demandes d'échanges publiées ici le sont sous la seule caution de leurs auteurs. Le journal ne saurait à aucun titre, être tenu pour responsable d'éventuelles déceptions.

Sauf demande expresse de renouvellement (d'ailleurs accordé d'avance !) effectuée au plus tard le 1^{er} octobre, les annonces ne seront publiées que durant l'année en cours et pourraient être supprimées dès le n° 1 de l'année suivante.

— J. MELOCHE, Maltrait, 17470 Aulnay, rech. Hyménopt. France et littérature s'y rapportant. Éch. possibles contre Insectes Charente-Maritime.

— J. NIESZPOREK, 6, rue Paul-Éluard, P. 71, 92230 Gennevilliers, rech. *Colias aurorina heldreichii*, *C.a. libanotica* et tous *Colias* d'Asie mineure.

— P. BONADONA, 97, E, avenue de Lattre de Tassigny, 06400 Cannes, préparant un catalogue détaillé des Coléoptères *Anthicidae* et *Aderidae* de France et des régions limitrophes, étudiera tous les Insectes de ces familles qu'on voudra bien lui communiquer.

— D. MAZABREY, 49, rue Saint-Joseph, 31400 Toulouse souhaite éch. Carabes du S.O. contre sp. équivalentes Auvergne, Ardèche, Jura et N.E. Surtout intéressé par *auronitens*.

— J. LELIÈVRE, 12, rue Langeac, 75015 Paris, rech. correspondant français ou italien ayant chassé *Platycarabus depressus* autour du Mt Viso.

— Chr. DUVERGER, Domaine de Grosse Forge, Bonneville, 24230 Velines, rech. pièce, lots ou coll. *Coccinellidae* ttes provenances et plus particulièrement, même en communication, Antilles (West Indies) et Nord Néotropical.

— R. FERLET, B.P. 6036, 34030 Montpellier Cedex, Tél. (67) 63.18.86, rech. *Limenitis populi* et tous *Apatura*, offre *Charaxes jasius* et autres sp. mérid. Rech. aussi *Agrias* et *Prepona* rares.

— R. GUERROUMI, 1, avenue de Villeneuve, 66000 Perpignan, rech. *Carabus* S.O. France et Espagne contre bons *Carabus* (liste sur demande). Serait heureux rencontrer collègues pour chasses d'été dans P.O.

— J.-C. GIORDAN, La Rouquière, 06480 La Colle-sur-Loup, éch. Col. cavernicoles et *C. solieri*, très bon matériel et raretés, contre Carabes et Longicornes de France; accepte offre ouvrages et tirés à part sur faune cavernicole. Peut faire recherches spéciales.

— L. BISIO, Via Lombardini 21, I-10066 Torre Pellice (Torino), Italie, rech. Carabiques et Cicindélides d'Europe. Offre Carabiques et autres Col. d'Italie.

— J. DIEDRICH, 82, bd Pascal, 21000 Dijon, rech. correspondant Corse pour éch. Col. Rech. loupe binoculaire occasion.

— P. MORETTO, Mas Sainte Aglaé, Chemin du Pelvoux, 83200 Toulon, rech. *Passalidae* du globe et tous travaux s'y rapportant (éch. ou achat).

— R. MOURGLIA, Via S. Doppi, 10, I-10095 Grugliasco (To), Italie, rech. bons *Cerambycidae* holarctiques et offre Ceramb. et Col. divers Europe, Afrique du N., Japon et Amérique du N.

— M. NARD, 12, rue Keravel, 29200 Brest, rech. tous renseignements sur captures *Ichneumonini* dans le Finistère, plus spécialement dans arrond^t de Brest.

- H. CLAVIER, Lycée A.-Daudet, 13150 Tarascon, rech. pour éch. Col. France (+ îles côtières) et Andorre correspondants de Corse ou y ayant chassé.
- F. TRARIEUX, 111, allée D.-Casanova, 93320 Pavillons-sous-Bois, achète bon état, T. 1 à 21 (1945-1965) de *L'Entomologiste* en fascicules ou reliés.
- M. B. LORBER 6, rue de Wasselone, 67300 Schiltigheim, recherche contact avec myrmécologues de France et Étranger.
- J.-C. BERSON, 9, villa des Basses-Bruyères, 92600 Asnières, vend *Ann. et Bull. Soc. ent. Fr.*, 1844-1974; *Ann. complètes*, 1865-1964; *Bull. complet*, 1895-1978; *Bull. Soc. linn. Lyon*, 1955-1978; *Bull. Soc. ent. Mulhouse*, 1955-1978; *Naturalia*, 1953-1963; *Sciences et Nature*, 1954-1964.
- A. THUILLARD, 29, rue Jules-Digeon, 80170 Rosières, rech. corresp. Europe Nord, Centrale et Orientale pr éch. Rhopalocères paléarctiques.
- M. PAPELIERS, 23, av. Chaudron, B-1160 Bruxelles (Belgique) éch. Coléoptères et Lépidoptères du globe. Liste sur demande.
- N. DEGALLIER, 32, rue des Peupliers, 75013 Paris rech. en comm. *Histeridae* Amérique du S. pour étude; accepte autres provenances (sauf France) en éch. contre Insectes de Guyane.
- B. CHARRIER, 57, bd Gambetta, 38000 Grenoble, rech. en comm. pour étude ex. ♂ *Typhaeus typhaeus* provenant Maroc exclusivement. Éch. tous Scarab. coprophages région Rabat contre Céramb. Scarab. français. Liste sur demande.
- J. BIDAULT, 33, route de Nîmes, Les Angles, 30400 Villeneuve-les-Avignon, rech. Carabes ttes provenances. Offre principalement Ténébrionides et Carabes S.E. Liste sur demande.
- W. MARGGI, Grundbuchamt, Marktgasse 17, Ch-3600 Thun, rech. *Carabidae* paléarctiques. Achat ou échange.
- N. MAL, 16, rue des Damzelles, B-6001 Marcinelle éch. Col. ttes fam., ttes provenances péri-méditerranéennes. Rech. spécialement *Tenebrionidae* ttes régions et littérature s'y rapportant.
- F. BAMEUL, Résidence Sainte-Genève, 92, rue Eugène-Ténot, F-33800 Bordeaux vend : A. SMETANA, « Revision of the Genus *Cymbiodyta* Bed. », 1974, 113 p., 60 F.
- J. ANGLÈS, 4, rue Joseph Bourelly, 30320 Marguerittes Ech. Col Carabes, Carabiques, Cicind., Scarab., Céramb., Buprest. de Camargue et sa région contre Insectes français mêmes familles.
- A. DE LAYRE, Le Grand Manoir, 28420 Beaumont, rech. *Chrysocarabus auronitens* et *punctatoauratus*, forêts variées. Faire offre.
- Mme J. CERF, villa n° 10 « La Colline » 71500 Louhans éch. plus offrant *Cerambyx cerdo* ♀ octopode (8 pattes entières). Rech. Col. exot., Céton., Lucan., Céramb.
- J.-M. GUÉRINEAU, Musée des Papillons, Forêt de Chizé, 79360. Tél. (49) 097307, rech. larves ou adultes de Cétoines françaises.
- N. THIBAUDEAU, Villeneuve-de-Chavagné, 79260 La Crèche, rech. Lucanides du globe et souches vivantes Insectes div. ordres (éch. ou achat).
- J. RÉMY, Correns, 83570 Carcès, éch. nombreuses sp. Col. Rech. tous ouvrages relatifs Faune des Col. Afrique du Nord.
- A. MATOCQ, 9, av. Léon Blum, 93800 Epinay-sur-Seine, rech. Hémiptères et litt. s'y rapportant. Achat ou éch. contre Céramb., Scarab.
- J. ROUYR, rue Vergote, n° 3, Bte 3, B 1040 Bruxelles, rech. litt. sur Psélaphtes.

Comité d'études pour la Faune de France

Les entomologistes dont les noms suivent ont bien voulu accepter d'étudier les matériaux indéterminés des abonnés à « L'Entomologiste ». Il est bien évident qu'il s'agit là d'un très grand service qui ne peut pas prendre le caractère d'une obligation. Nos abonnés devront donc s'entendre directement avec les spécialistes avant de leur faire des envois; mais nous ne pouvons pas ne pas insister sur la nécessité qu'il y a, à n'envoyer que des exemplaires *bien préparés, et munis d'étiquettes de provenance exacte*, cet acte de politesse élémentaire allègera la tâche des spécialistes. D'autre part, l'usage veut que les spécialistes consultés puissent conserver pour leur collection des doubles des Insectes communiqués.

Carabides : C.-L. JEANNE, 45, cours du Gl-Leclerc, 43210 Langon.

Carabes, Calosomes, Cychrus : P. MACHARD, Champigny, chemin rural n° 20, Molineuf, 41190 Herbault.

Dytiscides, Haliplides et Gyrinides : C. LEGROS, 119, avenue de Choisy, 75013 Paris

Hydrophilides : C. LEGROS, 119, avenue de Choisy, 75013 Paris.

Histerides : Y. GOMY, Rés. Le Tour de Marne, 43, bd de Polangis, D2, Joinville-le-Pont.

Cantharides, Malachides et Dasytides : Dr R. CONSTANTIN, Résidence de la Roquette 50000 Saint-Lô.

Clérides, en particulier *Trichodes* : J. MENIER, Laboratoire d'Entomologie du Muséum, 45, rue de Buffon, 75005 Paris.

Hatticines : S. DOGUET, Résidence Le Terroir (C2), avenue du Maréchal-Joffre, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Clavicornes : R. DAJOZ, 4, rue Herschel, 75006 Paris.

Coccinellides : Chr. DUVERGER, Domaine de Grosse Forge, Bonneville, 24230 Velines.

Cerambycides : A. VILLIERS, 45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris. — P. TEOCCHI, Harmas de Fabre, 84 Sérignan (adultes et larves).

Elatérides : A. IABLOKOFF, 6, rue Louis-Letang, 77590 Bois-le-Roi.

Scarabéides Lucanides : J.-P. LACROIX, Domaine de la Bataille, 37, rue Cl.-Debussy, 78370 Plaisir.

Curculionides : J. PÉRICART, 10, rue Habert, 77130 Montereau. — G. TEMPÈRE, 258, cours du Général-de-Gaulle, 33170 Gradignan (en particulier Curculionides, Anthribides et Bruchides de Corse).

Scolytides : J. MENIER, Laboratoire d'Entomologie du Muséum, 45, rue de Buffon, 75005 Paris.

Géométrides : C. HERBULOT, 65/67, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

Siphonaptères : J.-C. BEAUCOURNU, Laboratoire de Parasitologie, avenue du Professeur Léon-Bernard, 35000 Rennes.

Hyménoptères Tenthredoïdes : J. LACOURT, Bandeville, St-Cyr-sous-Dourdan, 91410 Dourdan.

Hyménoptères Formicoïdes : Mme J. CASEVITZ-WEULERSSE, 45bis, rue de Buffon, 75005 Paris.

Hyménoptères Ichneumonides : J. VALEMBERG, 201, rue de la Liberté, 59650 Villeneuve d'Ascq.

Hyménoptères Dryinides : M. OLMÍ et I. CURRADO, Instituto di Entomologia della Università, 15, via Pietro Giuria, Torino (Italie).

- Hyménoptères Aphelinides* : I. CURRADO, Instituto di Entomologia della Università, 15, via Pietro Giuria, Torino (Italie).
- Diptères Mycétophilides* : L. MATILE, 45bis, rue de Buffon, 75005 Paris.
- Diptères Phorides* : H. HARANT, A. DELAGE, M.-Cl. LAURAIRE, Faculté de Médecine de Montpellier, Service de Parasitologie, Annexe de Nîmes, avenue J.-Kennedy, Z.U.P., 30000 Nîmes.
- Diptères Muscoïdes, particulièrement Tachinides* : J. D'AGUILAR, Station centrale de Zoologie agricole, route de Saint-Cyr, 78000 Versailles.
- Hétéroptères* : J. PÉRICART, 10, rue Habert, 77130 Montereau.
- Homoptères Cicadides, Membracides, Cercopides* : M. BOULARD, Laboratoire d'Entomologie, Muséum, 45, rue de Buffon, 75005 Paris.
- Cochenilles (Hémiptères-Coccoïdes)* : Mme D. MATILE-FERRERO, Laboratoire d'Entomologie, Muséum, 45, rue de Buffon, 75005 Paris.
- Planipennes Chrysopides* : Y. SÉMÉRIA, La Chrysopée, 13, avenue des Platanes, 06100 Nice.
- Odonates paléarctiques* : J. L. DOMMANGET, 7, rue Lamartine, 78390 Bois-d'Arcy.
- Araignées cavernicoles et Opilionides* : J. DRESKO, 30, rue Boyer, 75020 Paris.

Nos correspondants régionaux

- P. BERGER, Grande Pharmacie, 06220 Vallauris (Col. *Cerambycidae*, *Elateridae* et *Buprestidae*).
- H. CLAVIER, Lycée A.-Daudet, boulevard Jules-Ferry, 13150 Tarascon (Col. de France, Corse et îles côtières comprises).
- G. COLAS, La Cicadette, chemin Hermitte, Mar Vivo, 83500 La Seyne-sur-Mer.
- J. DEVECIS, 9, avenue Victor-Hugo, 19000 Tulle.
- Cl. HERBLOT, 36, place du Marché, 91490 Milly-la-Forêt.
- J. OROUSSET, 55-61, rue de la Mutualité, 92160 Antony.
- G. TEMPÈRE, 258, cours du Général-de-Gaulle, 33170 Gradignan (Col. *Curculionidae*, *Chrysomelidae*, etc).
- A. ARTERO, 9, rue Oehmichen, 25700 Valentigney.
- Cl. JEANNE, 43, cours du Gl Leclerc, 33210 Langon.
- P. TEOCCHI, Harmas de Fabre, Sérignan, 84100 Orange.
- R. BIJIAOUI, La Duraulié, Poulan, 81120 Réalmont.
- J. RABIL, Albias 82350 Nègrepelisse (Coléoptères de Grésigne).
- J.-C. LEDOUX, Domazan, 30390 Aramon (Araignées).
- L. LESEIGNEUR, 7, rue Masséna, 38000 Grenoble.
- N. THIBEAUDEAU, « Farinelle », Villeneuve-de-Chavagne, 79260 La Crèche (Col. et Lép.).
- J. MONCEL, 12, place Saint-Nicolas, 55100 Verdun (Col. *Carabidae*, *Curculionidae*, *Cerambycidae*).
- D^r R. CONSTANTIN, Résidence de la Roquette, 50000 Saint-Lô.
- G. ALZIAR, 17, rue Gioffredo, 06000 Nice (Col. et Lép.).
- D^r J.-L. NICOLAS, hameau du Bert, Saint-Quentin-Fallavier, 38290 La Verpillière.
- P. REVEILLET, 4, rue Saunière, 26000 Valence.
- J.-M. GUÉRINEAU, Musée des Papillons, forêt de Chizé, 79360 Beauvoir-sur-Niort.
- B. PINSON, 64, avenue de Soubise, 59130 Lambersart.

EN VENTE AU JOURNAL

- 1^o Table des articles traitant des techniques entomologiques (5 francs),
2^o Table des articles traitant de systématique (5 francs),
3^o Table des articles traitant de biologie (10 francs),
4^o Tables des articles traitant de répartition géographique (15 francs)
parus dans l'Entomologiste de 1945 à 1970.

Nous avons pensé que ces tables, publiées dans notre journal, seraient plus aisément consultables sous forme de brochures isolées. Celles-ci seront complétées, peu à peu, par d'autres brochures couvrant la même période et des matières différentes, de façon à constituer une table générale des années 1945-1970 qui pourra ainsi, dans une bibliothèque, être normalement rangée à la fin de l'année 1970 et avant 1971.

5^o Les *Ophonus* de France (Coléoptères Carabiques) par J. Briel.

Étude du genre *Ophonus* (s. str.) et révision de la systématique du subgen. *Metophonus* Bedel.

1 brochure de 42 p. avec 1 planche (prix : 7 francs).

Paiement à notre journal :

L'ENTOMOLOGISTE, 45, rue de Buffon, 75005 PARIS. C.C.P. 4047-84 N, PARIS.

A. CHAMINADE

Chemin de la Baou

83110 SANARY-sur-MER

COLÉOPTÈRES ET LÉPIDOPTÈRES

Toutes Provenances

Insectes pour élevage et collection

Vente par correspondance et sur rendez-vous

Catalogue gratuit sur demande



ENTOMOLOGIE

MATÉRIEL DE CHASSE ET DE COLLECTION

LIVRES SPÉCIALISÉS — INSECTES

catalogues sur demande

7, rue des Épinettes, **75017 Paris** — Tél. : 226.43.76

Librairie de la faculté des Sciences

7, rue des Ursulines

75005 Paris

Tél. : 354-23-04

Livres d'occasion de Sciences naturelles

Thèses - Tirages à part - Périodiques

Entomologie - Botanique

Géologie - Paléontologie - Zoologie

Catalogue sur demande

DEYROLLE

46, Rue du Bac — 75007 PARIS

Tél. 222.30.07 et 548.81.93

Depuis 1831

Boîtes à insectes TEPROC en polystyrène choc noir, noir filet or ou brun filet vert.

Spécialités de cartons à Insectes DEYROLLE tous formats, à fermeture hermétique, à simple gorge et double gorge, à fond liège aggloméré très tendre.

Instruments pour les Sciences Naturelles :

Filets divers, Etaloirs, Epingles, Loupes simples (divers modèles) et binoculaires.

Insectes — Plantes — Roches — Minéraux — Fossiles

Microscopes — Préparations microscopiques —

Catalogue sur demande

LIBRAIRIE

ELKA

163, rue des Pyrénées

75020 PARIS

Tél. 371.01.54

COFFRETS à INSECTES

à PAPILLONS

5 formats disponibles

**Toute fabrication à la demande
à partir de 10**

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ÉDITIONS

N. BOUBÉE

11, place Saint-Michel — 75006 Paris — Téléphone : 633-00-30

OUVRAGES D'HISTOIRE NATURELLE

BOTANIQUE - ÉCOLOGIE - ENTOMOLOGIE
GÉOLOGIE - ORNITHOLOGIE - ZOOLOGIE

Coll. « L'Homme et ses origines »

Coll. « Faunes et Flores préhistoriques »

Atlas d'Entomologie

Guide de l'Entomologiste

CATALOGUE SUR DEMANDE

Ets du Docteur AUZOUX s. a.

9, rue de l'École-de-Médecine — 75006 PARIS

~~~~~ Tél. : (1) 326-45-81 ~~~~~

TOUT CE QU'IL FAUT AU NATURALISTE :

CARTONS VITRÉS - ÉPINGLES - FILETS

BOUTEILLES DE CHASSE - ÉTIQUETTES

ÉTALOIRS - FIOLES - PRODUITS - etc.

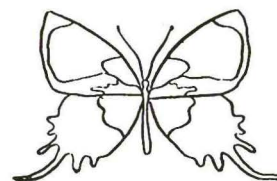
---

*Catalogue sur demande*

Vente par correspondance.

Notre tarif s'entend emballage compris, port seul en sus,  
au tarif S.N.C.F. ou P.T.T.

# Loïc Gagné



« Planche Plau »  
49480 Saint-Sylvain-d'Anjou



## CARTONS A INSECTES

FABRICANT SPÉCIALISÉ  
Tous formats

*FOURNISSEUR DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE*

Tél. : (41) 57-53-86

Tarif sur demande

# C.E.M.E.

R. DOISY

CEDEX 200 - Lainsecq

89520 - St-Sauveur

Tél. : 74-71-58 (86)



COLÉOPTÈRES - LÉPIDOPTÈRES

Insectes du Monde

MATÉRIEL VIVANT ET MORT

Catalogue sur demande

# sciences nat

2, rue André-Mellenne — VENETTE

60200 COMPIÈGNE

(4) 483-31-10

---

## LIVRES

neufs et anciens,  
spécialisés en entomologie

---

## Éditions

---

Bulletin entomologique trimestriel illustré en couleurs

Catalogues sur demande

Vente par correspondance

# NATURA

R. VIOSSAT

7, rue André-Fourcade

65000 TARBES



COLÉOPTÈRES, LÉPIDOPTÈRES

et autres Insectes du monde



Catalogue gratuit sur demande

**GAINERIE**

**CARTONNAGE**

## **L. HUBERT - ENO**

**54, rue Daguerre  
75014 Paris**

Tél. 322-33-00

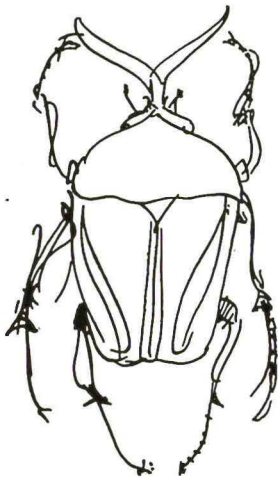
Métro : Denfert-Rochereau

- 
- **Tous articles de cartonnage, qualité ENO.**  
CARTONS à INSECTES TOUS FORMATS (dix modèles).
  - **Exposition de boîtes et matériel d'entomologie et de laboratoire.**
  - **Salle de rencontre, avec possibilité d'exposition gratuite, mise à la disposition des collectionneurs désireux de faire des échanges.**

*Ouvert tous les jours (même le samedi) de 8 à 19 heures*

## **SIMON MESSAGIER**

**Le Moulin, 25260 Colombier - Fontaine**  
Tél. (81) 93-61-27



### **ENTOMOLOGIE**

Coléoptères

**Vente par correspondance  
et sur place**

Catalogue gratuit sur demande

SCIENCES NATURELLES

---

**ÉDITIONS LECHEVALIER, S.A.R.L.**

19, rue Augereau, 75007 PARIS

---

**Extrait du catalogue :**

**FAUNE DES COLÉOPTÈRES DE FRANCE :**

I — *Cerambycidae*, par A. VILLIERS. 636 pages, 1 802 figures, 400 F.

II — *Lucanoïdea*, et *Scarabeoïdea* par J. BARAUD et R. PAULIAN.  
Pour paraître en 1981.

CHALUMEAU, F. — Les Coléoptères Scarabéides des Petites Antilles.  
(Taxonomie, Éthologie, Biogéographie). Pour paraître en 1981.

CATALOGUE SUR DEMANDE

---

**LIBRAIRIE du MUSEUM**

36, rue Geoffroy-St-Hilaire, PARIS V<sup>e</sup>

Tél. 707-38-05

---

**TOUS LES OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE  
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS**

*Extrait du Catalogue :*

- HIGGINS - RILEY - ROUGEÔT : **Guide des Papillons d'Europe, illustré en couleurs.**
- LHOMME : **Catalogue des Lépidoptères de France.**
- AMATEUR DE PAPILLONS.
- REVUE FRANÇAISE DE LÉPIDOPTÉROLOGIE.

*Listes détaillées sur demande*

- BOITES VITRÉES POUR COLLECTIONS.
- VENTE DE LÉPIDOPTÈRES ET COLÉOPTÈRES EXOTIQUES.

## SOMMAIRE

---

|                                                                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| RAPILLY (M.). — Révision des espèces françaises du genre <i>Coptocephala</i> [ <i>Col. Chrysomelidae</i> ] .....           | 53  |
| BESSONNAT (G.). — Quelques observations sur le <i>Xenos vesparum</i> , Strepsiptère endoparasite des <i>Polistes</i> ..... | 79  |
| UNE REVUE ENTOMOLOGIQUE EN PÉRIL?.....                                                                                     | 82  |
| LORBER (B.). — Les nids artificiels pour l'observation et l'élevage des Fourmis .....                                      | 83  |
| BALAZUC (J.). — Les <i>Baudia</i> [ <i>Col. Carab. Licinidae</i> ] de France et d'Europe occidentale.....                  | 89  |
| ASSOCIATION DES COLÉOPTÉRISTES DE LA RÉGION PARISIENNE.....                                                                | 94  |
| LERAUT (P.). — Les <i>Elateridae</i> décrits par E. L. GEOFFROY.....                                                       | 95  |
| PARDI LES LIVRES.....                                                                                                      | 99  |
| NOTES DE CHASSES ET OBSERVATIONS DIVERSES.....                                                                             | 99  |
| OFFRES ET DEMANDES D'ÉCHANGES.....                                                                                         | 102 |
| COMITÉ D'ÉTUDES POUR LA FAUNE DE FRANCE.....                                                                               | 104 |
| NOS CORRESPONDANTS RÉGIONAUX.....                                                                                          | 105 |
| EN VENTE AU JOURNAL.....                                                                                                   | 106 |